

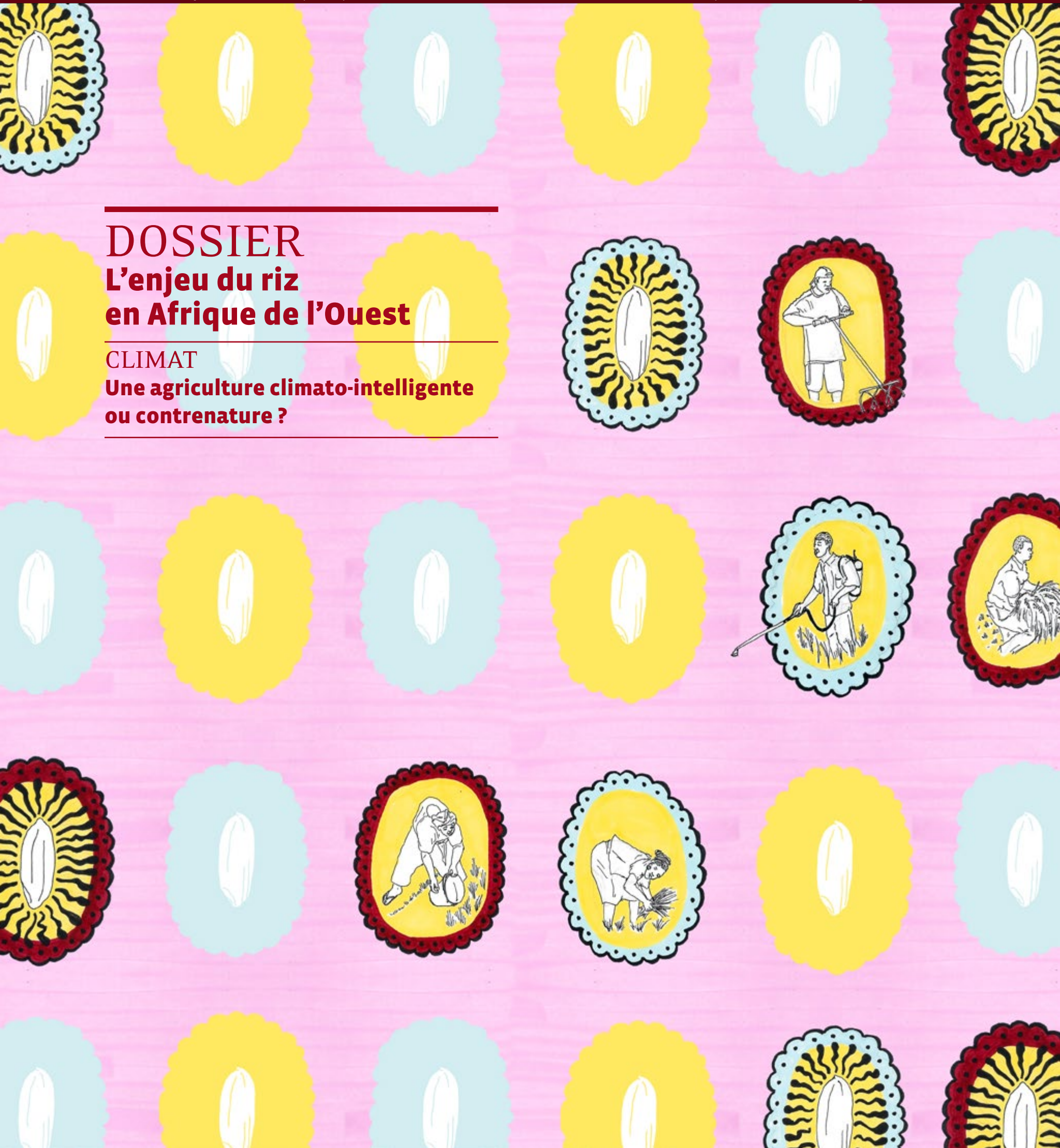


défis Sud

Numéro 132 Bimestriel sept. oct. 2016 (ne paraît pas en août) Rue aux Laines, 4 1000 Bruxelles Bureau de dépôt Bruxelles X N° d'agrément : P307409

DOSSIER L'enjeu du riz en Afrique de l'Ouest

CLIMAT
Une agriculture climato-intelligente
ou contrenature ?





*SOS Faim a foulé le bitume
bruxellois, le 20 septembre 2016,
pour protester contre le TTIP et
le Ceta.*

Photo © SOS Faim.

L'agroécologie enfonce le clou

Ipes (International Panel of Experts on Sustainable Food Systems) rassemble des experts de différentes disciplines afin de mener un plaidoyer en faveur d'une réforme du système alimentaire mondial. Leur nouveau rapport¹, paru en juin 2016, ne jette pas le bébé avec l'eau du bain : « *Les systèmes agroalimentaires d'aujourd'hui ont réussi à fournir de grandes quantités de produits alimentaires aux marchés internationaux* », reconnaissent-ils. Mais à l'heure où l'Alliance globale pour une agriculture climato-intelligente (voir page 30) parie sur les géants de l'agro-industrie, ces experts remettent aussi quelques pendules à l'heure.

Les dégradations (des terres, de l'eau et des écosystèmes, etc.) engendrées par le secteur industriel sont connues... La mise en garde des experts d'Ipes va au-delà, puisqu'elle bat en brèche l'idée que des ajustements à la marge de l'agriculture industrielle pourraient réduire certains de ses effets négatifs.

Le rapport appuie donc les revendications des mouvements sociaux qui, depuis des années, affirment qu'il faut s'orienter vers un modèle agricole basé « *sur la diversification des exploitations et des paysages agricoles, le remplacement des intrants chimiques, l'optimisation de la biodiversité et des interactions entre différentes espèces* ».

Aujourd'hui, les partisans de l'agroécologie réussissent à enfonce le clou en démontrant que celle-ci est aussi productive que l'agriculture industrielle. De plus, l'agroécologie pourrait également « *ouvrir la voie à une diversification accrue des régimes alimentaires et à une amélioration globale de la santé* », confirme l'Ipes.

Son rapport rappelle que des actions politiques sont requises. Et plusieurs des mesures préconisées sont celles que SOS Faim défend depuis des années : renforcer l'appui public à des systèmes de production diversifiés et agroécologiques, favoriser les circuits courts, mettre en place des politiques agricoles cohérentes entre le Nord et le Sud...

Mais des accords commerciaux internationaux tels que les fameux TTIP et Ceta, en permettant aux multinationales d'opposer leur veto à des pratiques qui iraient en leur défaveur, signifieraient également que l'agro-industrie pourrait exercer un droit de nuisance sur les alternatives agroécologiques... Pour réussir, l'agroécologie a donc surtout besoin de voir se renforcer l'unité et la détermination de tous les secteurs des sociétés concernées par la souveraineté alimentaire.



Pierre Coopman,
rédacteur en chef de *Défis Sud*

Il faut démontrer que l'agroécologie est aussi performante que l'agriculture industrielle.

1 « From Uniformity to Diversity », *IPES Food 2016* : www.ipes-food.org

sommaire

n° 132

Directeur de la publication: Jean-Jacques Grodent. **Rédacteur en chef:** Pierre Coopman. **Conseil éditorial:** Laurent Biot, Christophe Brisme, François Cajot, Pierre Coopman, Freddy Destrait, Olivier Hauglustaine, Jean-Jacques Grodent, Marc Mees, Virginie Pissort, Claire Stoeckel, François Vandercam. **Collaborateurs:** Mohamed Gueye, Miguel Mennig, Joachim Sainozou, Clair Stam, Patrick Veillard. **Couverture:** Agathe Dananai. **Rédaction:** Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles. tél. 32 (0)2 511 22 38 **Réalisation:** Studio Marmelade. **Impression:** Daddy Kate. Défis-Sud est une publication de SOS Faim. Défis-Sud est un forum où des auteurs d'horizons divers s'expriment sur les thèmes du développement. Tous droits de reproduction réservés. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les titres et les sous-titres sont parfois de la Rédaction. **E-mail:** pco@sosfaim.org **Site web:** www.sosfaim.be

Imprimé sur papier recyclé. Éditeur responsable: Olivier Hauglustaine - rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles. Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD).

DE BELGISCHE
ONTWIKKELINGSSAMENWERKING **.be**



ACTUALITÉS

Négociations climatiques

Le changement de ton au sein du cercle très fermé des négociateurs est certain. Et il est à mettre au crédit de personnalités africaines au fort charisme qui ont bataillé pour que soit enfin pris en compte, et à sa juste valeur, l'impact désastreux du changement climatique.

6 - 9



CLIMAT

Une agriculture climato-intelligente ou contrenature ?

Le concept d'agriculture climato-intelligente se décline en trois volets : augmenter la productivité et les revenus agricoles, promouvoir la résilience et atténuer l'impact climatique.

33 - 35

Dossier

L'enjeu du riz en Afrique de l'Ouest

10 - 32





Dossier

L'enjeu du riz en Afrique de l'Ouest

10 - 32

Répondre à la demande

En 40 ans, la part du riz dans le régime de base est passée d'environ 15% à plus du double, surtout dans les pays côtiers tels que le Sénégal ou le Libéria, où la consommation moyenne annuelle atteint 60 kg par personne.

11 - 15

Produire plus en polluant moins ?

Produire du riz sans polluer est loin d'être simple étant donné la diversité des systèmes agricoles, les nombreux types d'impacts et la difficulté à les mesurer.

16 - 19

Quel marché pour le riz produit au Bénin ?

Au Bénin, il faut agir, non pas sur les habitudes alimentaires, mais sur la qualité du riz produit localement. La demande en riz devenant de plus en plus forte, les transformateurs ne peuvent plus attendre.

20 - 22

Intéresser les investisseurs privés

Les petites coopératives, les petites rizeries, les petits groupements de producteurs qui ont quelques appareils de décorticage peuvent-ils assurer la régularité de l'approvisionnement et de l'offre au niveau régional. L'avis d'un expert : Soulé Bio Goura.

23 - 25

Ce sont les agriculteurs familiaux qui font de la riziculture

Selon Erika Styger, directrice de SRI-Rice, pour les riziculteurs de l'agriculture familiale, leurs associations et leurs coopératives, il existe une marge pour travailler à des améliorations substantielles.

26 - 27

SÉNÉGAL

Les agro-industriels à la peine

Au Sénégal, le gouvernement n'a pas respecté les préalables pour réaliser ses objectifs rizicoles. Il n'a pas tenu ses promesses envers les riziculteurs de la Vallée.

28 - 32

NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES

Quelle place pour quelle agriculture?



Un article de Claire Stam

La Conférence mondiale sur le climat, la COP22, se tient au Maroc (Marrakech) du 7 au 18 novembre. En mai dernier, le comité de pilotage en charge de son organisation en présentait les trois axes directeurs, rassemblés dans une « Initiative Triple A » : Adaptation, Agriculture, Afrique.

C'est, a priori, une bonne nouvelle : longtemps reléguée au rang de parent pauvre des négociations climatiques, l'agriculture africaine devrait se retrouver représentée à la hauteur des enjeux fondamentaux qu'elle représente. Une avancée indéniable à mettre sur le compte de l'influence grandissante du Continent africain au sein de la très hermétique diplomatie climatique. Seulement, de quelle agriculture parle-t-on ?

L'injustice fondamentale du changement climatique est bien connue : les pays en développement émettent le moins de gaz à effet de serre et pourtant ce sont eux qui se retrouvent les plus affectés par les impacts du changement climatique. Une réalité qui prévaut tout particulièrement sur le sol africain : stress hydrique, sécheresses, dégradations des sols, érosion côtière, événements météorologiques extrêmes, etc. La menace sur la sécurité alimentaire est réelle et imminente.

« Pour nous, le changement climatique est un enjeu existentiel. C'est une question de vie ou de mort », lâchait l'ambassadrice sud-africaine Nozipho Mxakato-Diseko lors de séances préparatoires à la COP21. Exit la rhétorique feutrée, place aux formules coup de poing : devant l'urgence climatique, la diplomate tenait à rappeler de manière forte combien les problématiques liées au réchauffement de la planète pour le groupe de pays qu'elle représente (les pays en développement et émergents) sont indissociables des

questions relatives à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement.

Montée en puissance de l'Afrique

Le changement de ton au sein du cercle très fermé des négociateurs est certain. Et il est à mettre au crédit de personnalités africaines au fort charisme qui ont bataillé pour que soit enfin pris en compte, et à sa juste valeur, l'impact désastreux du changement climatique sur la sécurité alimentaire du Continent. C'est, depuis Copenhague, une réelle évolution : « Lors des séances de négociations avant et pendant la COP21, on a vu l'émergence de négociateurs africains plus aguerris, plus expérimentés au processus de négociation », observe Francois Gemenne, chercheur en sciences politiques à l'Université de Liège et à Sciences-Po Paris, auteur de *Géopolitique du climat - négociations, stratégies, impacts*. Nozipho Mxakato-Diseko incarne parfaitement cette nouvelle génération de négociateurs africains : docteure en philosophie, diplômée d'Oxford, la très distinguée « Ambassador Diseko » a déployé une extrême habileté à faire parler d'une même voix un groupe composé de 134 pays (sur les 197 signataires de la Convention climat des Nations unies) aux intérêts souvent antagonistes. Autre figure charismatique : Seyni Nafo (voir *Défis Sud* n° 126), Malien trentenaire, porte-parole du groupe Africain, qui, rappelons-le, est composé de 54 pays et représente près d'un milliard de personnes.

De quelle adaptation parle-t-on ? Surtout, de quelle agriculture ?



Lors d'une pré-manifestation, avant la COP 21 à Paris, en novembre 2015.

Photo © Jenny Matthews/ Panos.

Aussi à l'aise en français qu'en anglais, maîtrisant parfaitement les codes de langage occidentaux, il a lui aussi su défendre les intérêts des pays africains qu'il représente en plaçant l'agriculture au centre des négociations.

Écouter la société civile africaine

Aux côtés des négociateurs, la société civile africaine se fait également entendre. Et c'est nouveau : « J'assiste à la montée en puissance d'ONG africaines mobilisées sur les questions climat, mais aussi à la montée en puissance de la recherche africaine sur le sujet : je constate qu'un nombre croissant de chercheurs et de

doctorants africains s'investissent sur le climat », poursuit Francois Gemenne. Une mobilisation que cherche actuellement à coordonner le pôle Société civile du Comité de pilotage de la COP₂₂, sous la houlette de Driss El Yazami. Qui, dans un communiqué, indique vouloir « écouter cette société civile africaine, voir quelles sont ses priorités pour la COP22 et quelles sont ses attentes pour l'accueillir au mieux et faire entendre d'une manière forte sa voix à Marrakech, d'autant plus que s'y tiendra la première édition du Sommet de haut niveau entre les acteurs non étatiques et les États ». Depuis le 13 août, le

« Pour nous le changement climatique est un enjeu existentiel. »
(une ambassadrice sud-africaine)

pôle Société civile visite les réseaux et autres coalitions civiles de 12 pays africains.

À la COP₂₂, quelles sont les revendications des délégations africaines et de la société civile ? Que la conférence mette en place les leviers pour concrétiser les avancées obtenues à Paris en décembre dernier. Les négociateurs se sont en effet battus pour que soit relancé le projet de la Grande Muraille verte dont l'objectif est d'endiguer l'avancée du Sahel grâce à la reforestation. Plus précisément, il s'agit d'un projet transcontinental réunissant onze pays sahélo-sahariens qui prévoit de planter une coulée verte de 7 600 km de long sur 15 km de large à travers le continent africain, de la Mauritanie à Djibouti, pour ralentir l'avancée du désert, améliorer la gestion des ressources agricoles et lutter contre la pauvreté. La mise en valeur du fleuve Niger et la restauration du lac Tchad vont aussi bénéficier de moyens supplémentaires. Également : la confirmation par les pays développés qu'ils vont tenir leurs promesses de financer à hauteur de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, une revendication majeure des représentants du Continent africain.

La transition agricole absente

Seulement, de quelle adaptation parle-t-on ? Surtout, de quelle agriculture ? Interrogé sur les objectifs de l'Initiative triple A, le comité de pilotage indique qu'elle vise l'insertion au sein de l'agenda de solutions contre le réchauffement climatique d'une série de trois programmes. Le premier a pour objectif d'améliorer la fertilité des sols, la capacité de séquestration du carbone dans les sols et d'accroître la reconversion vers l'arboriculture. Le second portera sur la maîtrise durable, sur le continent, de l'eau dans l'agriculture, tandis que le troisième permettra l'amélioration de la gestion des risques climatiques dans le secteur agricole. « *Il s'agira de garantir des financements aux projets, en particulier ceux liés à l'adaptation de nos agricultures aux changements climatiques, œuvrer à l'augmentation de la productivité agricole et augmenter le pouvoir de séquestration du carbone dans les sols africains, avec un bénéfice double d'atténuation et d'adaptation en ligne avec les recommandations de l'initiative 4 pour 1 000* », déclarait Aziz Akhannouch, le ministre marocain de l'Agriculture, lors d'une conférence inter-

ministérielle tenue en marge du Salon international de l'Agriculture au Maroc (Siam).

Consommer moins d'engrais

« *Œuvrer à l'augmentation de la productivité des sols* », « *améliorer la fertilité des sols* » : il est ici nécessaire de rappeler que le Maroc est un des plus grands producteurs d'engrais au monde, via l'Office chérifien des phosphates (OCP). Selon *Le Monde Afrique*, l'entreprise a mobilisé près de 490 millions d'euros pour construire l'African Fertilizer Complex, une unité entièrement dévolue au continent africain qui ne représente actuellement « que » 3 % de la consommation mondiale d'engrais.

De fait, s'exprimant devant les représentants de la presse africaine le 6 septembre dernier, Aziz Akhannouch se félicitait des « *bonnes perspectives qui se sont ouvertes devant le marché marocain à travers la possibilité d'exporter des produits de bonne qualité en Afrique* ». Et d'ajouter que « *c'est important d'arriver sur certains marchés comme le Cameroun parce que nous pouvons aussi apporter des solutions de qualité et de prix avec la logistique qui va se développer* ». Un changement de stratégie opéré il y a environ trois ans, le Maroc exportant traditionnellement vers l'Europe, la Russie, les États-Unis et le Canada. Aussi, pour préparer au mieux son implantation sur le continent africain, l'OCP s'est lancé dans la cartographie des sols, une démarche déjà entreprise au Maroc, afin de concevoir des engrais dits adaptés ou de précision. Or, comme toujours, la sémantique a toute son importance. Et dans ce contexte, « engrais adaptés » et « engrais de précision » sous-tendent une utilisation plus « effective » des engrais – donc moindre. Or consommer moins d'engrais, c'est participer au combat contre le réchauffement climatique. La boucle est bouclée.

De même, l'insertion des trois programmes au sein de l'agenda des solutions est loin d'être anodin : nombre d'ONG et d'observateurs civils dénoncent le flou qui l'entoure, laissant le champ libre au greenwashing. Pour CCFD-Terre solidaire, sans critères clairs et en l'absence d'une gouvernance transparente, cet agenda comporte de sérieux risques pour les populations déjà les plus affectées par les dérèglements climatiques. « *L'Agenda des solutions est présenté comme une dynamique permettant à des acteurs divers d'influencer, à travers leurs actions, les*



À relire le dossier de Défis Sud du mois de septembre 2016 consacré au réchauffement climatique. En ligne sur www.sosfaim.be

politiques nationales des États en matière climatique. Seulement, ces initiatives ne sont pourvues d'aucune gouvernance, d'aucun cadre de suivi ni de redevabilité. C'est inacceptable de voir ces initiatives prendre une telle place dans les négociations climat», s'alarme Anne-Laure Sablé, chargée de plaider de CCFD-Terre Solidaire.

Une noble cause aux conséquences redoutables

Le même flou entoure le programme «4 pour 1000», lancé avec force tambours et trompettes par le ministre français de l'agriculture, Stéphane Le Foll, durant la COP₂₁. Officiellement, il vise à réconcilier agriculture, lutte contre la faim et lutte contre le réchauffement de la planète.

À première vue, une noble cause qui s'appuie sur une théorie scientifique: l'augmentation annuelle de 0,4% (4 pour 1000) du taux de croissance du stock de carbone dans les sols qui permettrait d'absorber l'ensemble des émissions de CO₂.

L'ONG Action contre la faim observe que depuis mars 2015, Stéphane Le Foll s'est largement mobilisé pour rallier un maximum d'acteurs autour du 4 pour 1000. «Malheureusement les mêmes efforts n'ont pas été faits pour structurer cette initiative, qui com-

porte aujourd'hui de nombreuses lacunes, relève-t-on au siège de l'organisation à Paris. Il n'existe pas de définition claire accompagnée de critères permettant de déterminer quels seront les modèles agricoles à promouvoir pour combiner deux objectifs particulièrement ambitieux: la lutte contre les changements climatiques et la sécurité alimentaire. Au contraire, une liste de concepts allant de l'agroécologie à l'agriculture de conservation est censée donner le cadre des activités, malgré un risque évident d'instrumentalisation.» Le principal danger: que les terres agricoles doivent céder la place à une technologie – la séquestration du carbone, donc – aux conséquences redoutables pour la souveraineté et la sécurité alimentaires.

Aucune remise en cause du modèle agricole industriel

On le voit, si les enjeux liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire ont enfin trouvé la place qu'ils méritent au sein des négociations internationales sur le climat, les solutions actuellement envisagées... n'en sont pas. Parce qu'elles laissent la porte grande ouverte au modèle agricole industriel en délaissant la mise en œuvre d'une nécessaire transition agricole qui puisse garantir la pérennité des exploitations agricoles familiales. Anne-Laure Sablé s'interroge: «Comment va-t-on s'assurer que ces initiatives ont un véritable caractère transformationnel et qu'elles ne portent pas atteinte aux droits des populations?»

Et c'est sur ce point précis qu'apparaît un schisme Nord-Sud: d'un côté, la nécessaire adaptation des agricultures des pays du Sud, dans le respect des systèmes agricoles locaux. Ce sont elles qui subissent de plein fouet les effets du réchauffement climatique, alors même qu'elles sont très peu émettrices. De l'autre côté, la nécessaire mise en œuvre de mesures pour réduire les émissions issues des agricultures chimiques industrielles qui sont, on le sait, fortement émettrices en gaz à effet de serre.

L'Initiative triple A se retrouve donc devant une double contrainte qu'elle ne peut (veut?) résoudre: changer les pratiques agricoles pour permettre de soutenir les petites exploitations, mais aussi de réduire les émissions de gaz à effets de serre. L'agriculture industrielle contribue à plus de 20% des rejets mondiaux. ♦

Écouter la société civile africaine.

Dossier

L'enjeu du riz en Afrique de l'Ouest



Illustration © Philippe de Kemmeter.

Répondre à la demande

Un article de Patrick Veillard

Comment concilier sécurité alimentaire des consommateurs et développement des filières locales ? C'est le défi majeur rencontré par le riz ouest-africain aujourd'hui. La crise alimentaire de 2008 a mis en lumière la très forte dépendance de la région aux importations de riz asiatique et son exposition à la volatilité des cours sur le marché mondial. Soutien aux systèmes de production, politiques douanières et d'investissement proactives, coordination régionale : aperçu des principales pistes pour améliorer la capacité de la région à répondre à la demande croissante de ses populations.

Dans l'imaginaire alimentaire, lorsque l'on parle de l'Afrique de l'Ouest, on ne pense généralement pas immédiatement au riz mais plutôt au sorgho, au mil, au manioc, ou encore au fonio. La céréale occupe pourtant une part majeure et croissante de l'alimentation des populations de la région. En 40 ans, la part du riz dans le régime de base est passée d'environ 15% à plus du double, surtout dans les pays côtiers tels que le Sénégal ou le Liberia, où la consommation moyenne annuelle atteint 60 kg par personne (jusqu'à 90kg dans les villes)¹.

Un pôle majeur d'importation

De nombreux facteurs ont contribué à augmenter la consommation du riz, et à en faire une denrée stratégique pour la sécurité alimentaire : croissance démographique, urbanisation, libéralisation des filières agricoles, pénuries fréquentes, changements d'habitudes alimentaires (dus notamment à la facilité de cuisson du riz), etc. À titre d'exemple, une étude de la Banque mondiale montrait qu'au Liberia, une augmentation de 30% du prix du riz entraînerait une augmentation de 64 à 70% des gens vivant sous le seuil de pauvreté². L'une des conséquences est que la région est rapidement devenue un pôle majeur d'importation au niveau mondial. Elle importe aujourd'hui plus de 5 millions de

tonnes, environ un tiers des quantités commercialisées, principalement vers le Nigeria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire (des importations multipliées par treize en 20 ans, voir infographie). Avec comme principal résultat que la région ne couvrait en 2013 que 60% de ses besoins, malgré d'importantes potentialités rizicoles et des efforts soutenus depuis la crise alimentaire de 2008 pour accroître la production locale³.

Mesures de crise

La crise autour du riz, en 2008, aura servi de véritable électrochoc : même si le riz est une céréale relativement peu commercée au niveau mondial (près de 10% de la production mondiale en 2015⁴), les limitations des exportations des principaux exportateurs (Thaïlande, Vietnam, Inde, ...) durant la crise ont entraîné une hausse vertigineuse des prix. Les prix internationaux ont ainsi été multipliés par trois entre janvier et avril 2008. Les impacts sur les prix locaux ont été plus variables, en fonction des degrés de dépendance et d'exposition au marché mondial : multiplication par deux au Sénégal, par 1,5 au Bénin et au Mali. L'insécurité alimentaire résultante a surtout affecté les ménages citadins des pays à forte consommation, qui se sont vus dépenser jusqu'à 25% de leurs revenus pour le seul

³ Cirad. Avril 2011. *Crise rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest*.

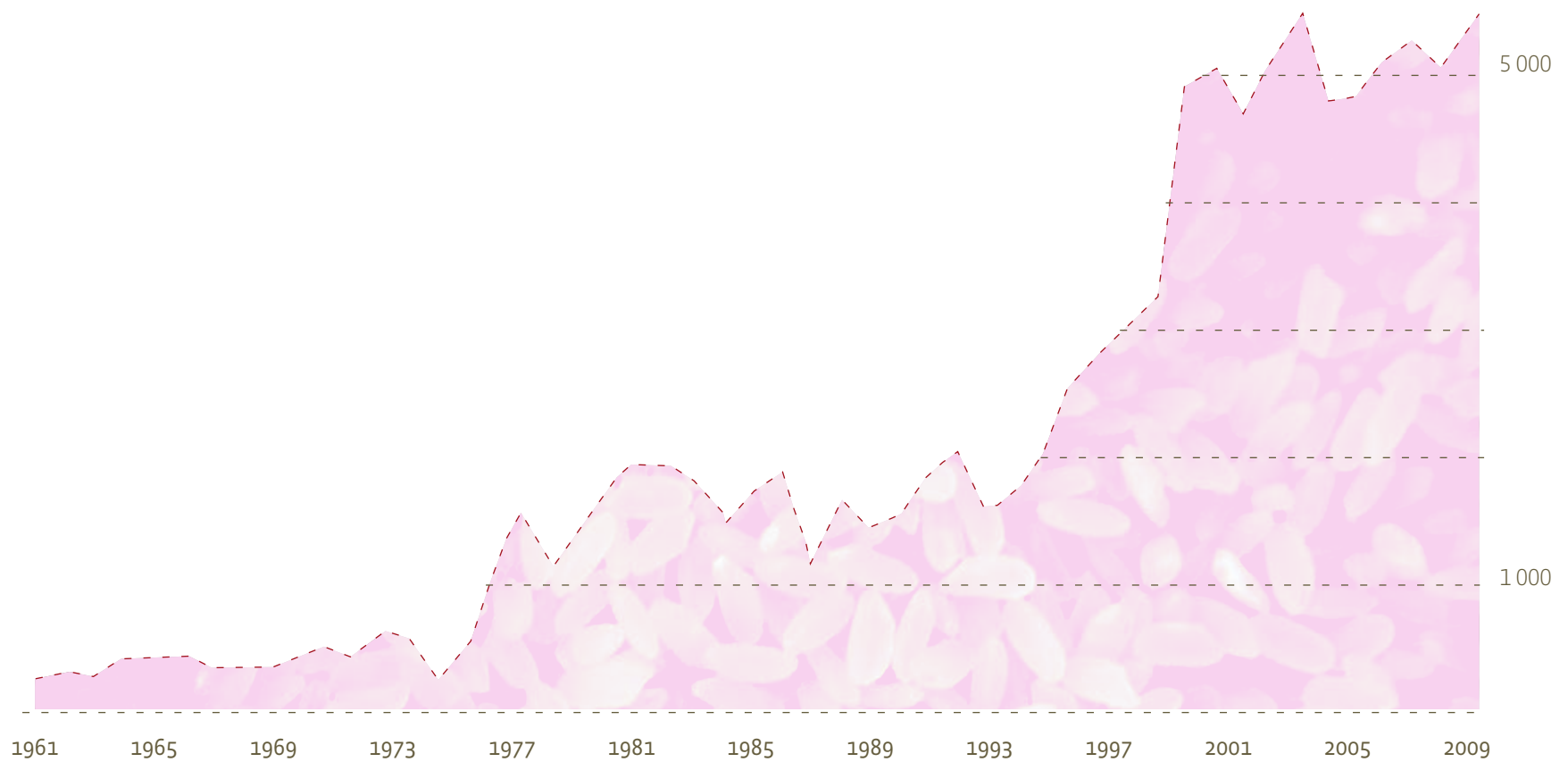
⁴ Contre 20% pour le blé et 30% pour le soja, et ce alors que le riz est la deuxième céréale la plus produite dans le monde. Source : www.cirad.fr.

¹ Boutsen S., Aertsen J. Février 2013. « Peut-on nourrir l'Afrique de l'Ouest avec du riz ? » *MO Papers* n°74.

² World Bank. 2007. *Rice prices and poverty in Liberia*.



Les importations de riz en Afrique de l'Ouest (en milliers de tonnes)



Infographie © Marmelade.

achat du riz. Exemple, à Monrovia au Liberia, l'insécurité alimentaire sévère touchait 8 % des ménages en juin 2008, soit le double du niveau relevé l'année précédente⁵.

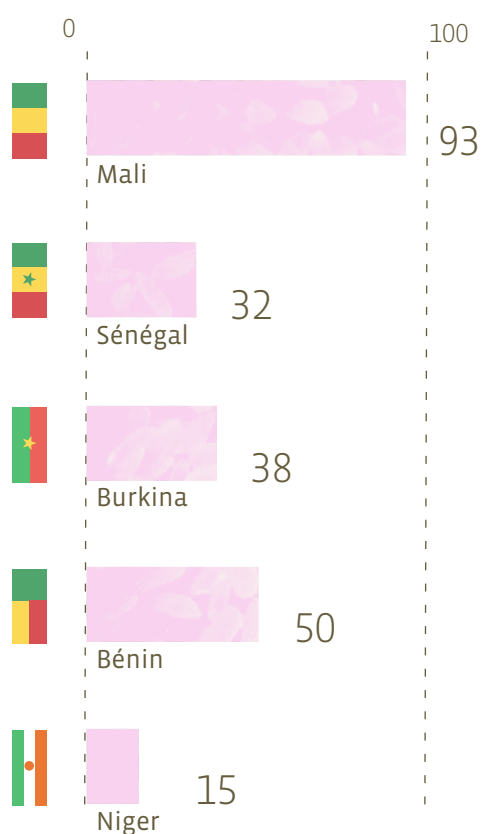
Dans l'urgence, les gouvernements ouest-africains ont réagi via diverses mesures, telles que la défiscalisation des importations, la restriction aux exportations et des programmes d'assistance alimentaire aux consommateurs les plus pauvres. Le Nigeria a par exemple totalement suspendu, pendant six mois, ses taxes douanières (plus de 110 %), tandis que dans le même temps, au Mali, plus de 105.000 tonnes de riz exempté de taxes étaient importées. Si la plupart de ces mesures ont été relativement efficaces, elles se sont révélées également très coûteuses. La défiscalisation des importations alimentaires au Liberia et au Sénégal a ainsi représenté plus de 1 % de leurs PIB.

Une relance encore insuffisante de la production locale

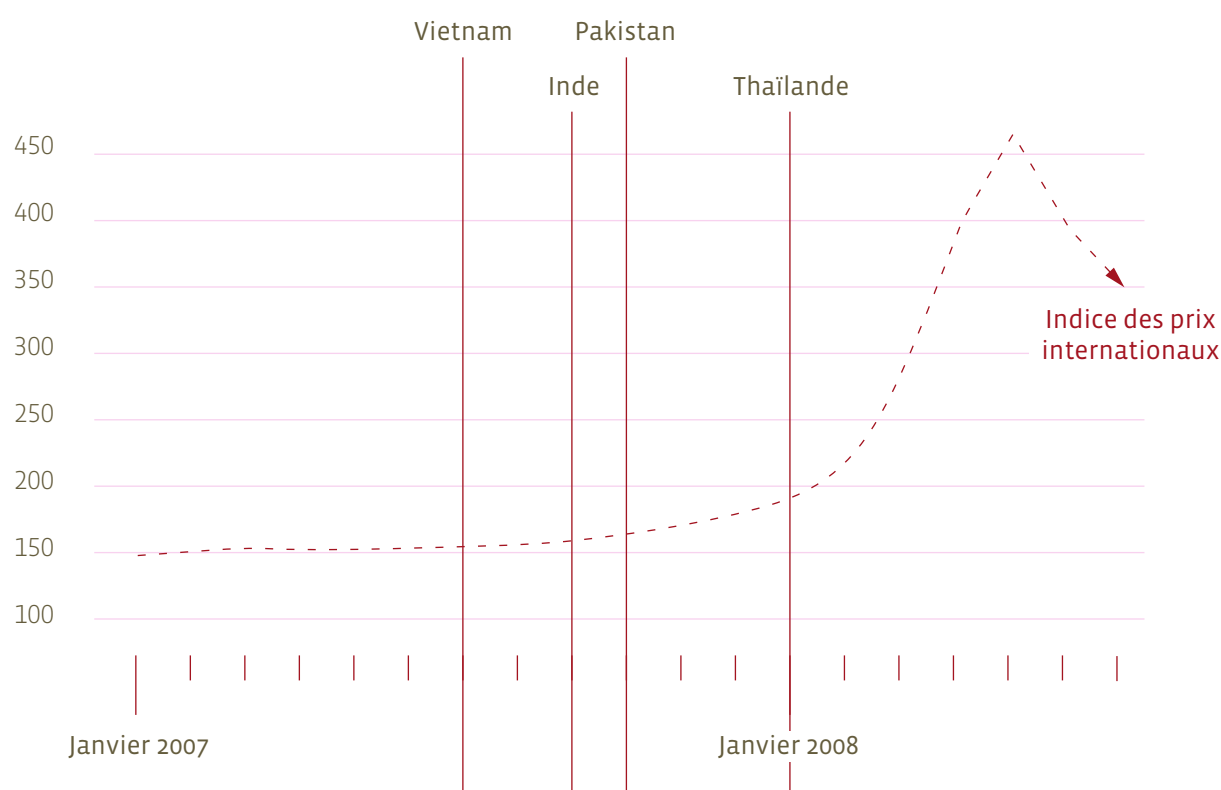
Ces mesures ont été accompagnées de diverses politiques plus structurelles, telles la constitution de stocks publics, la revalorisation du prix d'achat aux producteurs ou la relance de la production agricole. À la base, la région présente de nombreux atouts pour la culture du riz, notamment la disponibilité de grandes surfaces de terres exploitables et des conditions climatologiques favorables. Mais ce potentiel est sous-exploité, le rendement moyen stagnant aux environs de 1,6 tonne par hectare, très loin des 5 à 7 t/ha de pays exportateurs tels que le Vietnam ou les États-Unis. Seul le riz irrigué des vallées du fleuve Sénégal et de l'Office du Niger au Mali soutiennent la comparaison au niveau international (3 à 4 t/ha, similaire à la Thaïlande par exemple). Les autres régions pratiquent essentiellement la culture du riz dit de « *bas-fonds* » ou bien de type pluvial, à la productivité encore très faible.

⁵ OCDE, Juin 2011. « Crise rizicole de 2008 : chocs et nouveaux enjeux ». *Enjeux Ouest-Africains* n°2.

Couverture (%)



Chronologie des annonces de limitations des exportations de riz



De nombreux facteurs ont contribué à augmenter la consommation de riz.

Pour y remédier, la plupart des gouvernements ont lancé depuis 2008 des programmes de crédit ou de subvention aux engrais et semences améliorées. Exemples : l'Initiative Riz au Mali, la Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana) au Sénégal, et le Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (Puasa) au Bénin. Ambitieux car visant pour beaucoup l'autosuffisance à un horizon proche⁶, ces programmes ont rencontré un certain succès. La croissance de la production de riz paddy (riz non décortiqué) de la région est ainsi passée d'une moyenne de 3,7 % par an avant la crise à une moyenne de 5,4 % depuis.

Ces progrès seraient essentiellement liés à l'augmentation des surfaces (3,8% contre 2,2% avant la crise), le rythme de progression des rendements plafonnant, lui, aux alentours de 1,5% par an. Dans tous les cas, la pro-

duction régionale progresserait moins vite que la consommation (rythme de croissance entre 5 et 6%), tout en étant beaucoup moins stable, entre autres du fait de sa vulnérabilité aux aléas climatiques⁷.

Pour P. Mendez del Villar, chercheur au Cirad, «*il est normal que les gouvernements africains et les bailleurs affichent d'ambitieux objectifs d'autosuffisance en riz. Mais ils sont irréalisables à moyen terme, tant l'implémentation des politiques est longue et complexe. Si l'on parle de rendements par exemple, on peut introduire de nouvelles variétés ou techniques. Mais il faut s'assurer que les producteurs les adoptent dans la durée, il faut fournir les intrants correspondants, résoudre les problèmes de logistique, s'adapter aux aléas climatiques et aux nuisibles, etc.*»

6 Le Nigeria veut par exemple produire 12 millions de tonnes d'ici à 2020, le Mali ambitionne de devenir exportateur de riz, la Guinée veut que sa production excède 2,5 millions de tonnes en 2015, le Sénégal plus de 1,5 million et le Bénin 600.000 tonnes. Source : Boutsen S., Aertsen J. Février 2013. Ibid.

7 À noter que les bailleurs de fonds ont aussi adopté des programmes, tels que le « Food facility » de l'Union européenne, le « Feed the future » d'Usaid ou le projet Aprao (Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest) de la FAO.



Dans les rizières du Mali.
photo © Laurence Lewalle/ SOS Faim.

Les gouvernements africains affichent des objectifs ambitieux.

Pistes de régulation

Autre problème, de nombreuses contraintes de transformation et de commercialisation perdurent en aval de la filière, ce qui génère d'importants frais de transaction.

Selon P. Mendez del Villar, «*il faut ici analyser chaque situation locale et donner la priorité aux régions au fort potentiel de production mais qui ne disposent pas d'unités de transformation en nombre et en qualité suffisants*». La transformation reste en effet le plus souvent l'apanage de petits moulins artisanaux ou semi-industriels (aux mains d'acteurs privés, de groupes de producteurs ou des pouvoirs publics), qui peinent à fournir un riz de qualité (homogène, sans impuretés et au pourcentage de riz cassé minimal).

De manière plus générale, les chaînes de valeur rizicoles nécessiteraient une meilleure intégration, afin d'assurer l'approvisionnement régulier des rizeries en matière première, la transformer en riz marchand de haute qualité et le commercialiser dans un large réseau de boutiques.

Une telle concertation entre les différents acteurs, combinée à un soutien des pouvoirs publics et une meilleure régulation au niveau

régional, permettrait de davantage concurrencer le riz importé sur les marchés locaux.

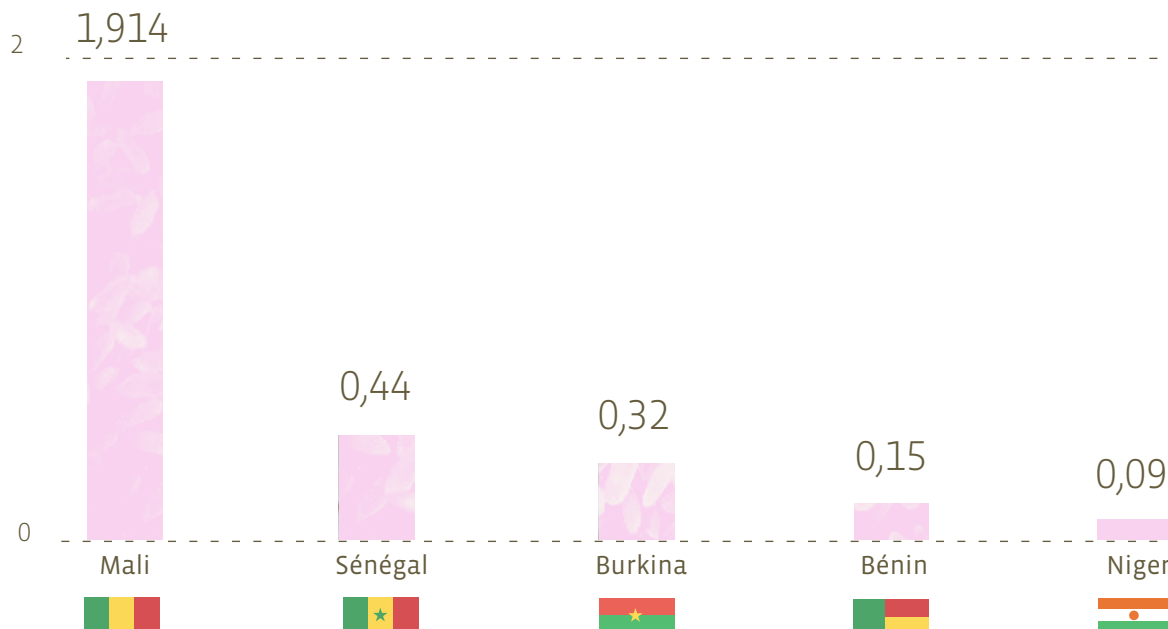
D'aucuns plaident en particulier pour que les institutions régionales – Uemoa, Ecowas et Cedeao – améliorent la réglementation et la protection du marché régional, notamment par la mise en œuvre de tarifs à l'importation unifiés et plus élevés. L'organisation paysanne régionale Roppa demande ainsi une augmentation du Tarif extérieur commun (TEC) pour le riz, de 10 à 35 %, afin de protéger le développement des chaînes de riz locales.

Pas si simple selon P. Mendez del Villar: «*Ce problème de l'équilibre entre un prix rémunérateur aux producteurs et accessible aux consommateurs est vieux comme le monde. Si l'on taxe davantage le riz importé, il faut que les filières locales puissent répondre en matière de compétitivité et fournissent du riz de qualité tout au long de l'année à un prix raisonnable. Il y a certes des progrès, mais aussi beaucoup de freins, notamment au niveau international. Les cours mondiaux ont beaucoup baissé depuis la crise, du fait notamment de politiques agressives de la part de certains pays exportateurs, ce qui contrecarre grandement toutes ces politiques d'autosuffisance*». ♦



Un bilan de la filière riz dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest

Production annuelle de riz paddy (millions de tonnes)



Dans le cadre d'un programme financé par l'U.E, les ONG GLOPOLIS, SOS Faim et VECO et leurs partenaires paysans concernés ont mené plusieurs études sur les filières de production de riz dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Différents axes ont été pris en compte : les politiques publiques ; l'organisation de l'ensemble de la filière ; la production, la transformation et la commercialisation du riz ; la structure de prix ; le point de vue des consommateurs ; les principaux enjeux et défis qui se présentent pour le futur.

Un point commun s'impose d'emblée à la lecture des différentes études : la crise alimentaire de 2008 a eu un effet de déclencheur en termes de politiques publiques par rapport à la filière riz. Dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest concernés, la filière a en effet fait l'objet de beaucoup d'attentions, notamment par rapport à la préoccupation d'assurer la sécurité alimentaire des populations urbaines de plus en plus nombreuses, avec pour enjeu *in fine* une stabilité politique.

Actuellement, la plupart des politiques publiques nationales vivent cependant dans une certaine forme de contradiction : il s'agit d'une part de prendre des mesures d'encouragement pour développer la filière nationale, tout en maintenant un cadre favorable aux importations pour combler le déficit de production qui existe encore, quasi systématiquement.

La situation du Mali illustre bien cette réalité : le riz y est considéré comme un produit stratégique et la crise de 2008 a été à l'origine de l'« Initiative riz ». Un choix réalisé en raison de l'importance de la filière, non seulement du point de vue de la sécurité alimentaire nationale, mais également des enjeux économiques : elle représente 5 % du produit intérieur brut du pays (...) L'initiative riz n'a cependant pas empêché le Mali de continuer à faciliter des importations par des subsides sur la TVA et les droits de douanes.

Les autres pays s'alignent sur le Mali au niveau de la priorité stratégique pour le riz : au Bénin et au Niger, on note une présence forte de l'État : deux rizeries industrielles étatiques, des subventions aux engrais et aux semences sélectionnées au Bénin ; au Niger, l'État est propriétaire des aménagements hydro-agricoles et une société d'économie mixte (la RINI) se trouve au cœur de la filière.

Au Burkina Faso et au Sénégal, la production de riz est plus faible par rapport aux autres céréales. Il n'en demeure pas moins qu'il constitue une priorité politique : au Burkina, cela se traduit essentiellement par des subsides pour les engrais et les semences, alors qu'au Sénégal, des investissements importants sont réalisés surtout dans des infrastructures des périmètres irrigués.

À lire pour en savoir plus sur le résultat des études menées par les ONG : *Dynamiques Paysannes* n° 42 « Un bilan de la filière riz dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest » Spécial Riz sur www.sosfaim.be

**Le riz est
considéré
comme un
produit
stratégique.**

Produire plus en polluant moins ?

Dans cet article

Nourollah Ahmadi, chercheur au Cirad en génétique et innovation variétale.

Jean-Yves Jamin, chercheur au Cirad en gestion de l'eau, acteurs, usages.

Georges Serpantié, chercheur au Cirad en dynamiques socio-environnementales et gouvernance des ressources.

Pour faire face à une demande croissante en riz, les États africains n'ont d'autre choix que d'augmenter leurs productions s'ils ne veulent pas faire imploser leurs budgets via des importations excessives. Une fois ce constat dressé, une question importante se pose : est-il possible (et/ou souhaitable) de passer directement à des systèmes rizicoles plus durables, sans passer par la case intensive ? Nous avons posé la question à différents chercheurs du Centre international de recherche agronomique et du développement (Cirad).



Mais avant cela, une première interrogation est celle de l'impact environnemental actuel des productions rizicoles ouest-africaines. La réponse est loin d'être simple étant donné la diversité des systèmes agricoles (voir encadré), les nombreux types d'impacts et la difficulté à les mesurer. Sur ce dernier point, Nourollah Ahmadi indique par exemple «*qu'il n'existe quasiment aucune analyse de cycle de vie des systèmes rizicoles en Afrique*».

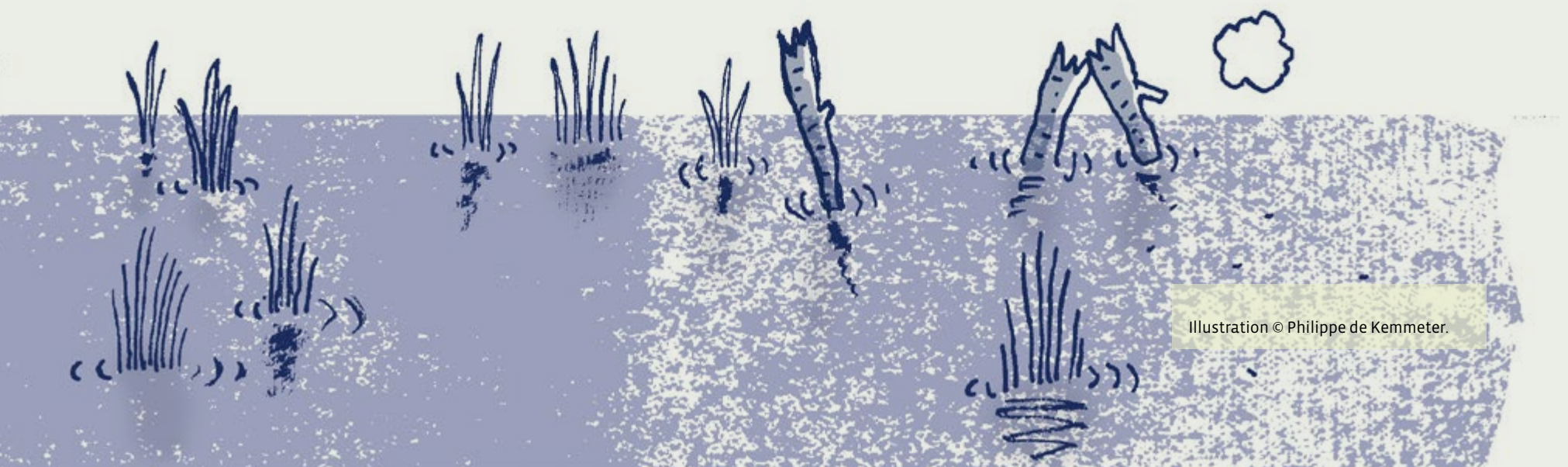
Malgré tout, un premier impact évident semble être la forte consommation d'eau de la plupart des rizicultures. C'est particulièrement vrai des terres aménagées en rizières le long des grands fleuves, qui rentrent souvent en compétition avec les aménagements hydroélectriques. Pour Jean-Yves Jamin, «*il est parfaitement faisable techniquement de ne pas submerger le riz ou d'utiliser moins d'eau en submersion. Mais les producteurs ne peuvent pas toujours contrôler les volumes d'irrigation. Et sans eau, d'autres problèmes apparaissent, notamment la prolifération des adventices, qui oblige à consommer des herbicides*». L'immersion pose en outre le problème des émissions de gaz à effet de serre (GES): sans oxygène, la matière organique se décompose en méthane (CH₄), un puissant GES. Mais selon J.-Y. Jamin, «*l'effet global n'est pas clair car très peu d'études en conditions réelles ont mesuré le total des émissions. D'autres GES sont par ailleurs émis dans les zones non inondées, tel le pro-*

toxyde d'azote (N₂O), un GES encore plus puissant»¹. Enfin, l'immersion prolongée des sols peut entraîner l'accumulation de sels en surface des parcelles si des eaux chargées en sel sont utilisées, en particulier dans les zones exposées du Sahel. Mais de nouveau cet impact est à nuancer d'après J.-Y. Jamin car «*d'une part le riz supporte assez bien un peu de salinité, et d'autre part, le maintien d'une lame d'eau permet de faire descendre les sels en profondeur, voire de les lessiver si un bon réseau de drainage existe*».

Un autre type d'impact environnemental est l'artificialisation des milieux naturels qui accompagne l'avancée de la riziculture dans les zones humides et de bas-fonds. Selon Georges Serpantié, «*cela entraîne déforestation et perte de biodiversité, notamment dans les aires protégées, et donc une diminution des services écosystémiques*». On retrouve ce type d'impact dans la riziculture pluviale stricte, auquel il faut rajouter les problèmes d'érosion des sols, en lien avec l'abatis – brûlis pratiqué par les paysans de manière extensive. «*Ce type de riziculture était dans le passé peu impactant. Mais l'accroissement des densités de population a accru les rotations et a donc diminué la durabilité des productions, également au niveau*

Il n'y a pas de solution miraculeuse.

¹ On estime que la riziculture est responsable de 1,5 % des émissions globales de GES, dont 10 à 15 % des émissions de méthane (gaz dont le pouvoir de réchauffement climatique à 100 ans - PRG100 – est considéré 25 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone, contre 300 fois supérieur pour le protoxyde d'azote). Source: Costea. 2016. Compte rendu de la Journée thématique sur la riziculture et le changement climatique.





Il faut introduire les innovations pas à pas.

économique – du fait, par exemple, d'une exposition plus grande aux aléas climatiques», rajoute N. Ahmadi.

Des alternatives agroécologiques ?

Après ce tour d'horizon des impacts (réels ou potentiels) des productions rizicoles, retour à notre question initiale : existe-t-il une ou des techniques capables de diminuer leur empreinte écologique tout en améliorant les rendements ?

Premiers éléments de réponse de N. Ahmadi, selon qui *«des techniques dites agroécologiques ont été développées, en particulier pour la riziculture pluviale. Ces techniques cherchent souvent à utiliser de manière plus efficiente les engrais, à adapter les cultures aux contraintes environnementales telles que la disponibilité en eau, à tirer mieux partie des synergies et interactions biologiques, à diminuer l'utilisation des pesticides via la sélection variétale afin d'améliorer la résistance du riz aux insectes ou aux maladies, etc. Mais toutes ces techniques n'en sont pour la plupart qu'au stade du balbutiement, surtout en Afrique. Un problème fréquent est le soutien financier qu'elles nécessitent, le temps de faire la transition et d'obtenir les rendements attendus. Nombre d'entre elles ne sont par ailleurs pas praticables à grande échelle, car trop intensives en main-d'œuvre, pas assez mécanisées, ou trop complexes pour que les petits producteurs se les approprient».*

Un exemple emblématique sur ces questions d'applicabilité est celui du système de riziculture intensive (SRI). Cet itinéraire technique innovant a été développé à Madagascar dans les années 90 par un prêtre agronome (H. de Laulanié) et de jeunes agriculteurs. Les principales préconisations techniques du SRI sont le repiquage en ligne des plants de huit jours, leur faible densité, l'irrigation intermittente ainsi qu'une succession de sarclages mécaniques.

Ses rendements supposés élevés, combinés à sa faible exigence en eau et l'absence de demande spécifique en engrais l'ont rapidement propulsé comme norme agroécologique globale, bien aidée en cela par le contexte politique (conférence de Rio sur l'Environnement en 1992) et par l'intense communication de ses promoteurs. Problème : la technique a été très peu adoptée sur le terrain, tout sim-

plement parce qu'elle ne répondait pas aux contraintes de la plupart des agriculteurs².

«Le SRI demande beaucoup de travail, un haut niveau technique et une bonne maîtrise de l'irrigation, explique J.-Y. Jamin. Ainsi, le fait qu'il n'y ait que peu d'eau entraîne l'apparition de mauvaises herbes, qu'il faut alors sarcler. Cela ne peut être fait efficacement qu'en repiquant en ligne et en disposant de binettes asiatiques à roulettes, un procédé relativement coûteux. L'eau est également supposée être régulièrement retirée de la parcelle, ce qui suppose une maîtrise de l'irrigation que n'ont pas du tout les agriculteurs dans les systèmes collectifs les plus courants en Afrique.»

Par ailleurs, les travaux de G. Serpantié indiquent que *«les gains de rendements ne sont significativement élevés que lorsque les paysans utilisent des sols fertiles et rajoutent des engrais organiques».* Selon le chercheur, *«il existe même des conditions où le rendement baisse par rapport à des pratiques paysannes. Ces résultats montrent que le SRI est limité à certains systèmes spécifiques, par exemple l'agriculture biologique ou le maraîchage»³.*

Les limites des solutions techniques

Les conclusions vis-à-vis de ces diverses techniques censées combiner rendements et impact environnemental réduit sont assez unanimes.

J.-Y. Jamin voit ainsi *«beaucoup de posters sur le SRI dans les bureaux, nettement moins sur le terrain. Cela montre à quel point ce type de solutions baguette magique n'est pas réaliste. Elles sont conçues et appliquées de manière descendante, alors que l'on sait depuis longtemps que les nouvelles techniques agricoles doivent être affinées et adaptées aux contraintes locales. Il faut introduire les innovations pas à pas, dans les systèmes existants, pour les améliorer progressivement».*

G. Serpantié indique que ce type de pratique *«est fréquent dans l'agriculture paysanne. J'ai pu observer à Madagascar comment des petits producteurs ont ajouté à leurs savoirs ancestraux – cultures irriguées, variétés*

² Serpantié G. Octobre 2013. «Genèse malgache d'un modèle agroécologique : le système de riziculture intensive (SRI)». *Cah. Agric.*, vol. 22, n°85.

³ Serpantié G. Octobre 2013. «L'intensification de la riziculture malgache, en pratiques». *Cah. Agric.*, vol. 22, n°85.

locales – des techniques d'intensification telles que le double labour ou l'augmentation de la densité du repiquage. Ils ont développé ces techniques eux-mêmes, sans l'aide d'agronomes, et avec les moyens locaux. Mais je peux vous dire qu'elles fonctionnent, je l'ai vu de mes propres yeux. Pour moi, cela correspond à bien des égards à l'agroécologie telle que définie par Miguel Altieri à la fin des années 80: une science de la gestion des ressources naturelles, au bénéfice des plus démunis confrontés à un environnement défavorable».

Pour N. Ahmadi, «diverses solutions techniques sont vendues auprès des décideurs politiques et économiques comme des solutions miraculeuses et universelles, avec force slogans et stratégies communicationnelles. Ceci, parce que, souvent, les décideurs sont dans des logiques à court terme. Il faut bien se rendre compte que ce dont les pays africains ont besoin en priorité, c'est de pouvoir investir pour augmenter les rendements».

L'éthique même du processus pose d'ailleurs question selon J-Y. Jamin. «Le fait d'imposer des techniques plus écologiques, alors que la priorité des pays en voie de développement (PED) est le rendement, peut être considéré comme une forme de néocolonialisme. Les bailleurs sont engagés dans un bras de fer vert, qu'ils gagnent du fait de la dépendance des PED aux apports financiers extérieurs. Cela pourrait clairement être qualifié de chantage écologique.»

Et N. Ahmadi de conclure: «La solution passe selon moi par des politiques publiques qui réduisent les risques climatiques (aménagements hydroagricoles, agriculture de conservation) et les risques économiques (accès aux intrants, prix de vente rémunérateurs, mise en place d'assurance face aux risques climatiques, etc.). C'est dans ce cadre que pourra s'inscrire, si besoin est, la promotion des pratiques culturelles plus économes en ressources.» ♦

Rédaction : Patrick Veillard

Les différents types de riziculture *



En 1984, l'Irri (International Rice Research Institute) constitue un comité de cinquante experts internationaux et formalise, sur la base de 23 typologies existantes à l'échelle internationale, une typologie des systèmes rizicoles faisant référence. Cette typologie décrit 18 types, différenciés sur des critères de hauteur de submersion, de durée de submersion, de type de sol et de climat, qui se regroupent sous 4 grands écosystèmes rizicoles caractérisant un type de dynamique de la lame d'eau dans la parcelle et une position dans la topographie:

- **La riziculture en eau profonde de zones humides côtières**, dans les dépressions de deltas, les plaines alluviales, entre des cordons littoraux ou dans les estuaires tropicaux et les mangroves (5% des surfaces cultivées en riz). Elle est durant une partie de son cycle cultural soumise à une submersion profonde et incontrôlée, parfois avec des eaux saumâtres.
- **La riziculture inondée / pluviale de plaine**, avec une maîtrise très imparfaite de l'eau, durant un unique cycle en saison humide, dans des casiers endigués de taille généralement réduite et plus ou moins submergés durant une partie du cycle (30% des surfaces, présente surtout en Asie et en Afrique). Les aménagements sommaires de cette catégorie ne permettent pas de s'affranchir complètement des risques hydriques temporaires, sécheresses et inondations.
- **La riziculture pluviale de plateau**, sur des parcelles généralement non endiguées, sur sols plats de plateaux ondulés mais aussi sur des terres pentues plantées en riz de montagne, ou en abatis-brûlis en milieu forestier (10% des surfaces cultivées dans le monde, près de 40% en Afrique et en Amérique latine). Les sols sont bien drainés et aucune submersion ne se produit au cours du cycle cultural, seules les pluies étant mobilisées pour l'évaporation du riz. C'est donc l'unique forme de riziculture non aquatique.
- **La riziculture irriguée**, avec des casiers cernés de diguettes (55% des superficies rizicultivées, assurant plus de 70% de la production mondiale, mais seulement 20% des surfaces rizicoles en Afrique). Cette catégorie recoupe à la fois l'irrigation de compléments (pour pallier les périodes sèches de la saison humide, grâce à des barrages d'élévation au fil de l'eau) et l'irrigation au moyen de barrages réservoirs ou de pompages dans la nappe phréatique, permettant des cycles culturels en saison sèche totalement dépendants de l'irrigation.

Enfin, parmi les autres impacts potentiels, on peut mentionner la perte de diversité génétique liée à l'introduction de variétés standards, ainsi que l'utilisation d'engrais chimiques. «La question de l'agrobiodiversité n'est pas trop problématique étant donné que les producteurs assimilent souvent les nouvelles variétés sans abandonner totalement les anciennes», estime G. Serpantié. Quant aux engrais minéraux, «ils restent très chers en Afrique, ce qui fait que leur utilisation est encore très faible, et ce même s'il y a des problèmes d'accès à la fumure organique dans certaines régions».

* Coulon C. Comment quantifier et réduire les impacts de la riziculture irriguée sur le changement climatique? Note de synthèse Afeid 'Riziculture et changement climatique'.

Quel marché pour le riz produit au Bénin ?

Un article de Joachim N. Sainozou

Sur le marché international de Dantokpa s'observe un phénomène plutôt rare. La cohabitation forcée du riz produit au Bénin avec le riz importé. Cotonou, ville portuaire où se situe le marché, offre naturellement la part belle à l'importation.

De ce fait, le marché Dantokpa reçoit chaque année d'énormes quantités de riz de diverses provenances offrant ainsi aux consommateurs la possibilité de choisir suivant leurs propres critères. Pour la classe moyenne, qui compte les plus gros consommateurs de riz, deux grands critères guident le choix : la qualité et le prix.

La qualité, principal frein à la consommation du riz béninois

La courbe de production de riz a connu un pic ces dix dernières années, passant d'environ 40 000 tonnes en 2005 à 291 235 tonnes en 2015. La consommation a conservé la tendance à la hausse amorcée depuis la fin des années 70. Le riz remplace progressivement le maïs comme plat principal dans les villes. «*Dans le mois, je peux compter combien de fois j'ai mangé la pâte de maïs. Mais le riz, j'en mange presque tous les jours*», confie ainsi Jean-Paul, un jeune fonctionnaire, la trentaine révolue. La consommation du riz est en forte croissance depuis une trentaine d'années et la situation ne devrait plus changer. Le riz est en effet passé au rang de deuxième produit de très grande consommation après le maïs. Dans la pratique, les habitudes alimentaires ont bien changé. Le riz qui se consommait seulement les dimanches est devenu le plat de tous les jours. Mais quel riz consomme le citoyen de Cotonou ?

«*Contrairement au riz importé, il faut passer le riz local au tri et le laver proprement avant d'aller à la cuisson. Je n'ai pas ce temps à perdre pour 50 ou 100 francs CFA de différence*», nous a confié Jeanne qui revenait de service et doit rapidement apprêter la table pour la famille. Comme elle, ce sont des milliers de femmes

qui se plaignent de la mauvaise qualité du riz produit au Bénin. Il colle à la cuisson, les grains sont brisés, du sable y est parfois présent ainsi que d'autres débris végétaux. Voilà ce à quoi sont confrontées quotidiennement les femmes dans nos villages où elles n'ont pas d'autre choix. Le riz local est à portée de main et il faut le consommer.

La demande en riz devenant de plus en plus forte, les transformateurs ne peuvent plus attendre que le paddy soit totalement sec avant de le passer au décorticage. De plus, la plupart des décortiqueuses artisanales ne sont pas munies de dispositif de tri pour séparer les grains brisés des grains entiers. Le pire est que l'Office national pour la sécurité alimentaire (Onasa), qui rachète presque toute la production de riz local, ne dispose presque pas d'infrastructures appropriées de stockage.

Quelques magasins à Cotonou et à Parakou où sont déversés des riz de toutes les provenances. Quand arrive le moment de conditionner dans des sacs de 25 ou 50 kg pour la vente, les ouvriers ne font aucune différence entre le riz de Malanville, du Mono ou de l'Ouémé. Tout y passe : mélange de différentes variétés, des riz de différentes couleurs se retrouvent dans le même sac, le riz brisé n'est pas distingué du riz entier ; les corps étrangers, n'en parlons pas. De ce fait, le riz local se retrouve sur le marché avec tous ces défauts à côté de riz importés bien secs avec des grains de taille et de couleur homogènes.

Il faut sortir de là...

Oui, il faut agir, non pas sur les habitudes alimentaires, mais sur la qualité du riz. Il y a quelques années, les variétés de riz de bas-fonds cultivées au Bénin avaient encore un

Les quantités de riz importé n'ont pas baissé.

goût particulièrement repoussant. Depuis la mise au point des variétés Nerica, que ce soit en riz pluvial ou en riz de bas-fonds, la qualité du riz produit au Bénin a bien évolué. Mais il faut plus de rigueur dans les opérations qui suivent la récolte.

L'autre contrainte à la pénétration du marché local par le riz du Bénin est son coût, qui est presque le même sinon plus élevé que celui du riz importé. Comment comprendre que le meilleur riz du Bénin sorti d'usine (blanchi ou étuvé, décortiqué avec moins de 20% de brisure) revient à plus de 500 francs CFA alors que le riz importé est vendu sur les marchés à Cotonou entre 450 et 600 francs CFA?

La peur de retrouver des débris et même ce goût très repoussant d'antan freinent l'ardeur des consommateurs et les ménages ne sont pas non plus prêts à payer plus cher le riz. Face à cette situation, que faire?

Des actions urgentes

Une des missions fondamentales de l'État est de promouvoir les activités des citoyens. Faire la promotion de la filière riz revient aussi à lui garantir un marché sécurisé. Pour cela, l'État doit, dans un premier temps régler les opérations d'après-récolte et imposer l'étiquetage des emballages et, dans un second temps, limiter les importations de riz tout en accordant des subventions à la production.

Le nouveau gouvernement qui s'est installé en avril 2016 a déjà pris la mesure de cette situation. Il a commis un groupe d'experts à la réflexion prospective. Le rapport de cette expertise est attendu pour ce mois de novembre 2016.

Réglementer les opérations d'après-récolte revient à imposer des types de traitement avant la mise en consommation. Les grains de riz entier peuvent être séparés des brisures pour être vendus comme tels. Les brisures peuvent aussi être vendues comme du riz brisé ou, si elles doivent être mélangées aux grains de riz entier, il faut indiquer sur les emballages le taux de brisure. Les mélanges de riz de diverses prove-



Illustration © Philippe de Kemmeter.



Photo du film Riz du Bénin.
Photo © F. Vigne/ Imageo/ 2011.

La demande de riz devient de plus en plus forte.

nances ou carrément le mélange des variétés doit être formellement interdit. Il doit y avoir une procédure pour la traçabilité du riz mis en consommation.

Subventionner la production revient à accorder des facilités aux producteurs: facilités d'accès aux semences, aux intrants, aux crédits ou à la transformation (décorticage). L'application de l'une ou de plusieurs de ces facilités doit permettre que le riz du Bénin soit de très bonne qualité (comparable au riz importé dont raffolent les consommateurs) et à un prix relativement plus bas que le prix actuel du riz importé.

En faisant cela, l'État règlera plusieurs problèmes à la fois. Le tout premier est la création de milliers d'emplois. Le riz étant, comme le maïs, une denrée de première nécessité, sa disponibilité permanente participe de la

sécurité alimentaire. L'amélioration des revenus des ménages actifs dans le secteur riz est source de paix sociale.

Les freins du marché?

Le Bénin est parti d'une production totalement dérisoire (environ 20 000 tonnes) dans les années 90 pour atteindre le niveau actuel de production (environ 300 000 tonnes). Mais le changement intervenu dans les habitudes alimentaires a commencé bien plus tôt (au cours des années 70).

Cela signifie que lorsque la production de riz n'existait presque pas, la consommation était déjà assez forte, principalement dans les grandes villes. Selon l'Institut national des statistiques et de l'analyse économique (Insee), l'importation de riz au Bénin a franchi la barre des 100 000 tonnes en 1985. Il variait entre 150 000 et 200 000 tonnes à la veille de la crise alimentaire de 2008, année où a été institué le Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (Puasa).

Les nombreux accompagnements de ce programme – à savoir: production et mise en place gratuite des semences, fourniture à crédit des engrais spécifiques, crédits de campagne plafonnés à 60 000 f CFA par hectare de culture vivrière (maïs et riz principalement) etc. – ont joué un rôle catalyseur pour la production à grande échelle du riz.

Malgré cette production en forte croissance, les quantités de riz importées n'ont pas baissé, bien au contraire. Cherchant à comprendre ce phénomène, nous avons interrogé un agent des douanes qui nous rassure: *«Tout le riz qui arrive au port de Cotonou n'est pas mis en consommation au Bénin. Une bonne partie est réexportée vers les pays voisins notamment les pays de l'hinterland.»*

Selon Virginie Miguel, coordonnateur du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) qui a pris le relais du Puasa, *«le Bénin n'a pas encore exprimé toutes ses capacités à produire le riz. Ce qui freine les élans, c'est le marché qui n'est pas encore totalement acquis à la cause de la production locale. Notre mission actuellement est d'agir sur la qualité pour gagner la clientèle»*. Aujourd'hui, la production des semences certifiées est un acquis majeur, même si l'État a suspendu sa mise en place presque gratuite. Des règles pour contrôler les autres maillons de la chaîne de valeur sont en cours d'élaboration. ♦

AVIS D'EXPERT

Soulé Bio Goura : « Intéresser les investisseurs privés »

L'Afrique de l'Ouest a besoin d'ambitieuses politiques rizicoles. Celles-ci doivent-elles passer par plus de coopération avec l'agrobusiness, plus d'agroécologie, plus de coopération entre les États de la région ? *Défis Sud* a débattu de ces questions avec Erika Styger, directrice de SRI-Rice International, et Soulé Bio Goura, chargé de programme au Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares), à Cotonou, au Bénin. Voici d'abord les réponses de Soulé Bio Goura.

Défis Sud : Les politiques appliquées jusqu'à présent en Afrique de l'Ouest pour relancer les filières riz ont-elles, à votre avis, été cohérentes et ont-elles appuyé des acteurs susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée à la production ?

Soulé Bio Goura : Si on veut, comme dans la plupart de ces politiques, dynamiser les bassins de production en s'appuyant sur des grands opérateurs qui vont contracter avec les petits producteurs, il faut que ces opérateurs aient une vision très intégrée de l'ensemble de la filière, de la production jusqu'à la mise sur le marché... Actuellement, les maillons sont trop déconnectés. Personne n'a une bonne visibilité sur la manière dont ils s'enchaînent et se coordonnent à l'échelle même des pays et à plus forte raison à l'échelle régionale. En resserrant tout cela, l'on pourrait arriver à une autosuffisance dans 15 ou 20 ans.

DS : Donc, si je vous entends bien, vous êtes en faveur d'une collaboration avec l'agro-business et le secteur privé. Ne faut-il pas plutôt partir des initiatives prises par les petits producteurs ?

SBG : Je crois que le travail de la production du riz correspond à un cycle très complexe. C'est vrai, les petits producteurs peuvent contribuer à impulser les innovations, mais quand on voit la manière dont ça piétine, au

Mali et même au Sénégal, on comprend très bien les limites de ce que les petites exploitations familiales peuvent offrir. Je pense qu'on a besoin d'apporter des intrants et surtout de la formation à des producteurs bien structurés, qui sont en relation avec l'agrobusiness. Je ne dis pas qu'il faut jeter les producteurs en pâture aux investisseurs étrangers, mais c'est quand on arrive à mettre en place des mécanismes de contractualisation équitables, que l'on exploite au mieux les potentialités des grands bassins de production dans nos pays. L'approvisionnement en semences de bonne qualité n'a aujourd'hui été réalisé que pour 20 % des producteurs. Cela signifie que dès que les paysans commencent à utiliser quelques semences améliorées, s'ils sont en rupture, ils sont obligés de mettre n'importe quoi, et l'on voit ainsi cohabiter des semences de bonne et de mauvaise qualité. Cela ne facilite pas les travaux post-récolte et l'obtention d'un riz de qualité comparable à celle du riz importé.

DS : Vous allez faire bondir les défenseurs de l'agriculture familiale qui veulent renforcer les coopératives...

SBG : Je ne crois pas que les petites coopératives, les petites rizeries, les petits groupements de producteurs qui ont quelques appareils de décorticage peuvent assurer la régularité de l'approvisionnement et de l'offre au niveau régional. Je pense qu'il faut

« Il faut moduler les instruments de protection. »

Des politiques volontaires pour revaloriser les céréales locales.

vraiment, si on veut atteindre l'autosuffisance, mettre les bouchées doubles pour intéresser les investisseurs privés... J'ai visité les bassins du Sénégal et du Nigeria. J'ai vu que c'est autour des grands groupes que s'organisent les petits producteurs, avec certes des incitations mises en place par les États. Cela montre que ce sont ces groupes qui peuvent véritablement dynamiser la production et prévoir des stratégies efficaces pour arriver à quelque chose de concret.

DS: *On entend souvent dire, par les partisans de l'agriculture familiale, qu'il faut plus de protectionnisme, une meilleure intégration sous-régionale et plus d'appuis aux coopératives. Qu'en pensez-vous ?*

SBG: Il faut moduler les instruments de protection. Au Sénégal, par exemple, le gouvernement a mis en place un fonds pour faciliter la collecte du riz local. Je crois qu'il s'agit d'une protection qui peut fonctionner correctement si elle suit régulièrement le rythme fluctuant de la production pour qu'il n'y ait pas de choc lorsque des augmentations brutales se produisent. Au Nigeria, on fait des concessions tarifaires aux grands investisseurs à hauteur du tonnage prévisionnel de production qu'ils désirent obtenir... et à partir de là, on leur demande d'investir dans la production de riz. Ce genre de mécanisme, s'il est bien organisé, permet de relancer la production locale. Les protections doivent être flexibles et bien modulées pour arriver à encourager réellement la production locale. On ne peut pas décréter une protection pour l'ensemble des régions. Le Sénégal ne vit pas les mêmes réalités en matière de riz que le Bénin, la Gambie ou le Burkina Faso. Mais on peut laisser certains pays moduler ces instruments de protection, en faisant en sorte de ne pénaliser ni les consommateurs ni les producteurs.

DS: *Où en sont l'intégration sous-régionale, les ambitions d'équilibre entre les bassins rizicoles et céréaliers ?*

SBG: Pour le moment, quoi qu'on en dise, il n'y a pas un plan au niveau régional, qui vise la promotion des bassins dans une approche de complémentarité à cet échelon. Tous les pays de la région disent qu'ils vont atteindre l'autosuffisance alimentaire. Les tentatives d'y arriver au Mali n'ont pas abouti, pour des raisons de procédures, parce qu'il faut gérer la question foncière, en plus des questions d'insécurité qui sont venues s'y greffer. Tout cela sans une véritable analyse d'impact en-

vironnemental: si l'on arrive à aménager le million et quelques hectares de l'Office du Niger, au Mali, ne sera-ce pas préjudiciable à l'écoulement du Niger dans les autres pays ? Ce sont des questions qui n'ont pas été suffisamment analysées et pour lesquelles il n'y a pas de véritables politiques s'appuyant sur les potentialités régionales dans la perspective d'une meilleure exploitation des avantages comparatifs des pays concernés.

DS: *Peut-on produire plus de riz en polluant moins ?*

SBG: Pour le moment, en Afrique de l'Ouest, personne ne s'en soucie de façon très sérieuse: on utilise beaucoup de produits chimiques, et, surtout, tout le monde installe les unités de transformation qu'il peut, et comme il peut... Mais bon, ces agriculteurs n'arrivent à couvrir que 60 % de leurs besoins par leur production locale alors quand vous leur parlez de questions environnementales, ils vous répondent que vous, vous mangez à votre faim...

DS: *Des alternatives agroécologiques ?*

SBG: C'est souhaitable, mais pour le moment je ne sais pas si notre agriculture a les moyens de réfléchir sérieusement à ces questions. Je vois passer un certain nombre d'initiatives, comme le SRI, mais peut-être que l'urgence n'est pas encore assez ressentie par les riziculteurs ouest-africains, car ils ne sont pas encore arrivés à un niveau d'utilisation de substances chimiques qui soit fondamentalement nuisible.

DS: *Est-ce que l'agrobusiness est intéressé par l'environnement ?*

SBG: Je crois qu'ils ont les moyens de bien surveiller et de bien réguler ce qu'ils font, mais les petits producteurs sont très nombreux, et ce n'est pas certain que la volonté de les encadrer existe, surtout que les services d'encadrement de l'État sont très faibles aujourd'hui. Les pays ouest-africains n'arrivent même pas encore à légiférer sérieusement sur les OGM, et les multinationales profitent du vide et de la faiblesse des appareils d'État pour faire ce qu'elles veulent. C'est le devoir de l'État de veiller à contrôler les multinationales, mais cela ne semble pas faire partie de ses préoccupations.

DS: *Est-ce que vous voyez des limites aux solutions agroécologiques telles que le SRI ?*

SBG: Les limites résident dans la capacité de mise en œuvre du SRI par les petits produc-



Illustration © Philippe de Kemmeter.

teurs. Le SRI consomme moins d'intrants mais demande une main-d'œuvre plus minutieuse, qui est de plus en plus rare dans nos pays. Se pose donc le problème de la capacité des exploitations familiales à en faire un système viable à grande échelle de production. Il faut de la formation.

DS : *Le déséquilibre du riz en faveur des céréales locales est-il devenu irréversible ?*

SBG : Non, c'est ce qu'on a tendance à penser, faute de politiques volontaires pour revalo-

riser les céréales locales... Les gens consomment de moins en moins le mil et le sorgho, sauf dans les zones rurales. Or, quand on regarde les tendances, on n'observe aucun effort pour améliorer les variétés et la productivité de ces deux céréales. Icrisat, un institut installé au Niger et à Bamako, a longtemps travaillé à tenter de modifier les habitudes alimentaires des urbains, mais ça n'a pas fonctionné. ♦

—
Propos recueillis par Pierre Coopman

AVIS D'EXPERT



Erika Styger : « Ce sont les agriculteurs familiaux qui font de la riziculture »

Face au besoin d'ambitieuses politiques rizicoles en Afrique de l'Ouest, le chercheur Soulé Bio Goura explique, dans l'article précédent, pourquoi il estime que les riziculteurs doivent travailler avec l'agrobusiness et le secteur privé. *Défis Sud* a aussi débattu de ces questions avec Erika Styger, la directrice de SRI-Rice International, qui pense au contraire que l'agriculture familiale doit conserver une place centrale dans l'avenir de la riziculture.

Défis Sud : Comment équilibrer la production rizicole entre les pays de l'Afrique de l'Ouest ?

Erika Styger : Le riz est une des principales cultures de la région et reste la culture prioritaire pour la plupart des gouvernements ouest-africains. Cela surprend souvent ceux qui l'associent à l'Asie. Ils ignorent souvent que le riz a été domestiqué en Afrique de l'Ouest, il y a 3500 ans, avec la semence africaine nommée «*Oryza glaberrima*». La céréale fait donc partie des traditions et de l'histoire africaines. Aujourd'hui, la consommation de riz est très répandue, mais la plupart des pays ne sont pas autosuffisants. Certains produisent assez, comme le Mali, d'autres trop peu, comme le Sénégal. Cela tombe sous le sens que les États de la région doivent coopérer pour équilibrer la filière. C'est d'ailleurs ce qui est recommandé par la stratégie régionale de la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), par le Centre national de spécialisation sur le riz/Institut d'économie rurale (basé au Mali) et par le centre de recherche international Africa Rice.

L'Afrique de l'Ouest peut vraiment construire une intégration régionale rizicole. Les riziculteurs sont conscients qu'il faut s'organi-

ser au niveau des régions... L'«*ownership*» est important, il faut revenir aux structures africaines et laisser les gens s'approprier les technologies.

DS : Les experts qui critiquent le SRI affirment que la technique est très peu adoptée sur le terrain parce qu'elle ne répondrait pas aux contraintes de la plupart des agriculteurs...

ES : Le SRI est une méthodologie basée sur l'acquisition des connaissances et elle n'a été introduite en Afrique de l'Ouest qu'au cours des dernières années, principalement grâce à un projet financé depuis 2014 par la Banque mondiale «*Improving and Scaling up SRI in West Africa*», impliquant 13 pays¹. La prise en charge, ces deux dernières années, a été très bonne. Les pays engagés ont obtenu de bons résultats.

Nous avons développé un cadre conceptuel à propos du SRI qui montre que ce n'est pas une méthode fixe. Il faut laisser une marge d'adaptation aux riziculteurs, car il s'agit d'une pratique agroécologique où l'on suit certains principes qui peuvent aider à mieux produire.

¹ sriafriqueouest.org

Les investisseurs à grande échelle peuvent être utiles à certains endroits.

Il y a quatre principes :

- | Favoriser un établissement rapide et sain des jeunes plantes.
- | Réduire la concurrence entre les plantes.
- | Créer des sols fertiles riches en matière organique et en biote (organismes vivants tels que bactéries, levures, microchampignons...)
- | Gérer l'eau avec soin, éviter les inondations et le stress de l'eau, pour un développement idéal des plantes.

Dans chaque localité ou région, on pratique la riziculture différemment et il faut faire du « finetuning » par rapport à ces principes. Les paysans ne sont pas toujours capables de faire le meilleur SRI, mais ils peuvent comprendre ce qui amène les semences à mieux produire et adapter leurs pratiques. Aujourd'hui, le SRI est pratiqué dans toute la région ouest-africaine mais ce n'est pas forcément le même SRI. Il faut tirer des leçons, identifier les contraintes, voir quelles sont les conditions liées au sol, avoir de bons outils.

DS : *Comment mobiliser et diffuser les connaissances ?*

ES : C'est au niveau régional que nous devons mobiliser les États ouest-africains en faveur du SRI. Une des difficultés en Afrique de l'Ouest réside dans le fait que les zones écologiques sont horizontales alors que les frontières des États ont été tracées de manière verticale. Or, apprendre à cultiver en respectant la cohésion des différentes zones écologiques ne s'arrête pas aux frontières des États.

La diffusion du SRI prend du temps et implique une collaboration étroite avec des organisations et associations locales et régionales. En Afrique de l'Ouest, des experts locaux ont formé des paysans de toute la région à la pratique du SRI. Cela a permis une meilleure appropriation de cette technique agroécologique et favorisé les échanges parmi les scientifiques de la région, les techniciens et les riziculteurs.

DS : *Quels sont vos financements ? Vos financeurs sont-ils vraiment intéressés par l'agriculture familiale ?*

ES : La Banque mondiale appuie le SRI par le biais du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest. D'autres bailleurs, tel

que l'Usaid ou l'Agence française de développement (AFD), participent à la diffusion du SRI. Les organisations paysannes locales développent le SRI avec leurs gouvernements ou avec des fonds privés. L'argent est versé au budget des gouvernements qui désignent eux-mêmes leurs responsables des projets. Dans la plupart des pays, ce sont leurs meilleurs chercheurs qui peuvent ainsi continuer en toute indépendance à adapter le SRI aux réalités locales.

DS : *Une bonne production rizicole pour l'Afrique de l'Ouest doit-elle passer par le renforcement des coopératives issues du mouvement paysan ? Ou bien le riz nécessite-t-il de plus grands investissements privés ?*

ES : Qui fait de la riziculture ? La réponse est évidente : ce sont les agriculteurs familiaux. Sont-ils efficaces pour autant ? Il faut admettre qu'il y a toujours des possibilités d'amélioration, car les paysans utilisent souvent trop d'eau, trop de produits chimiques, etc. Simultanément, ces lacunes signifient qu'avec les paysans de l'agriculture familiale, leurs associations et leurs coopératives, il existe une marge pour travailler à des améliorations substantielles.

Quant aux investissements à grande échelle dans la riziculture, ils peuvent être utiles à certains endroits comme en Sierra Leone, ou de très vastes plateaux sont inutilisés... tout en prenant garde, évidemment, à ne pas favoriser « les éléphants blancs ». J'ai visité une exploitation rizicole de 500 hectares en Sierra Leone, et il ne va pas de soi qu'elle sera bénéficiaire à moyen ou à long terme : Il peut y avoir des problèmes de mécanisation, des grèves des employés, une mauvaise saison climatique, un manque d'eau, des inondations, des maladies, etc. Il faut également battre en brèche cette idée qu'il faudrait absolument investir beaucoup dans l'irrigation, alors qu'il y a des investissements locaux plus utiles à faire pour mieux gérer l'eau, avec plus d'impact que les grands projets d'irrigation de centaines d'hectares, qui coûtent très cher. L'investissement à grande échelle me semble plus risqué alors que les paysans et les coopératives sont là. Il y a un « know-how ». Il faut les appuyer. ♦

—
Propos recueillis par Pierre Coopman

L' Afrique de l'Ouest peut vraiment construire une intégration régionale rizicole.

SÉNÉGAL

Les agro-industriels à la peine face aux exploitations familiales

 Mohamed Gueye

Il est de notoriété publique que les fermes agro-industrielles qui s'adonnent à la culture de riz au Sénégal disposent de gros moyens et bénéficient de la sollicitude des pouvoirs publics dans leurs activités. Elles semblent cependant éprouver des difficultés à réaliser les mêmes performances que les exploitations paysannes, dont on sait qu'elles sont, quant à elles, en butte à de nombreuses contraintes.

Une rencontre a rassemblé à la première quinzaine de septembre, à Saint-Louis, dans le nord du Sénégal, des acteurs agricoles dont une bonne partie se trouve être des producteurs de riz dans la vallée du fleuve. À l'initiative de l'ONG Enda Tiers-monde, dont une des composantes est très active dans le monde rural, et s'intéresse particulièrement aux questions d'accaparement des terres, les participants se sont penchés, entre autres, sur la question des performances des différentes formes d'agriculture pratiquées au Sénégal, notamment en ce qui concerne la possibilité pour le pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz, qui est un objectif majeur du gouvernement du Sénégal pour le court terme. Les débats ont permis de constater que la réponse à cette question, qui ne devrait être que technique, dépendait plutôt des inclinations des personnes qui intervenaient.

Fonder un foyer et se fixer

Si les exploitations familiales ont leurs ardens défenseurs, qui à l'instar de Mamadou Thioye, qui s'est présenté comme le président de l'Union des producteurs de riz de la rive gauche, les domaines agro-industriels non plus n'ont pas été sous-représentés. M. Thioye a fait valoir que les petites exploitations familiales constituent le ciment qui maintient encore en place les différentes composantes

sociales de la famille. «C'est grâce à nos exploitations que la zone du Fleuve Sénégal n'a pas été totalement dépeuplée par l'exode rural ou par le départ vers les mirages d'Europe, qui attirent de plus en plus de nos jeunes. L'argent qu'ils tirent de leur travail dans les champs permet à nos jeunes d'envisager leur avenir avec optimisme et d'espérer pouvoir fonder un foyer sans quitter leur terroir.» Toutes ces belles déclinaisons pour finir par demander: «Pourquoi est-ce que l'État ne nous considère pas et cherche à donner nos terres à des exploitations industrielles, qui vont nous transformer en ouvriers agricoles et faire fuir nos enfants des terres de leurs ancêtres?»

D'autres leaders paysans diront la même chose, mais avec un autre langage. Ainsi, Saliou Sarr, le président sortant de l'interprofessionnelle de la filière riz (Ciriz), devenu président d'honneur de cette structure, a rappelé que pour la saison écoulée, l'ambition du gouvernement était d'atteindre les 910.000 tonnes de riz paddy, en emblavant 140.000 hectares dans la vallée du fleuve, sur lesquels on aurait récolté 6,5 tonnes de riz par hectare.

Malheureusement, va-t-il ajouter, le gouvernement n'a pas respecté les préalables pour réaliser ses objectifs, ni tenu ses promesses envers les producteurs de la Vallée. Saliou Sarr a insisté sur le défaut de petit matériel agricole que l'État devait fournir aux paysans

Les sols ne se prêtaient pas à cette culture.



Illustration © Philippe de Kemmeter.

depuis deux ans au moins. Dans le même temps, indique-t-il, les pouvoirs publics *«ont fait venir du Brésil et d'Inde, des centaines de moissonneuses-batteuses, dont tout le monde sait qu'elles ne sont pas destinées aux petits paysans comme nous, qui ont des difficultés à payer leur crédit production»*. Et il est vrai que l'essentiel de ce matériel mécanisé a été cédé à crédit à des grandes structures agroalimentaires, dont beaucoup n'avaient pas une dizaine d'années d'existence, ou à des chefs religieux propriétaires de grandes fermes.

Pourtant, cette préférence dont on accuse l'État, accordée aux grandes structures de l'agroalimentaire, n'a pas semblé être payée en retour en ce qui concerne la production

de riz. Or, s'agissant de spéculation, l'État semble avoir voulu se donner les moyens de réaliser l'autosuffisance alimentaire dès la saison agricole 2018. En plus de faciliter l'acquisition du petit matériel aratoire pour les petites exploitations familiales et de gros tracteurs pour les grosses firmes agroalimentaires, l'État sénégalais a épongé les dettes dues par les producteurs de riz de la vallée du fleuve Sénégal, ainsi que ceux de la vallée de l'Anambé, en Casamance. Cette dernière mesure était destinée à favoriser des prêts à taux faibles de la part des banquiers, et certains ont joué le jeu.

Le ministre de l'Agriculture, Papa Abdoulaye Seck, a une expertise internationalement reconnue en matière de riz, qui a été essen-

tiellement renforcée par les nombreuses années qu'il a passées à la tête de l'organisation Africa Rice, destinée à promouvoir la production de riz en Afrique. Fort de cela, il a établi un programme d'exploitation qui avait pour but de favoriser la double culture de riz, aussi bien en saison de pluie qu'en saison sèche, et qui était censée doubler la production. Cela semble ne pas avoir pour autant étouffé la controverse. Ainsi, dès la fin de la campagne agricole passée, le directeur de la Société d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta (Saed), M. Samba Kanté, s'est empressé de crier victoire, au prétexte que le Sénégal avait dépassé ses prévisions de production pour la mi-saison, indiquant que cela augurait d'une production record qui s'ajouterait à celle de la contre-saison ce qui induisait selon lui que les objectifs pour l'autosuffisance en riz pouvaient être atteints plus tôt.

Cependant, ces bons chiffres présentés par ce fonctionnaire n'ont pas été du goût de plusieurs experts, qui ont fait remarquer que même les chiffres officiels indiquent que le Sénégal a importé plus de 800.000 tonnes de riz. Pour un pays dont la consommation est, toujours officiellement, de 1,1 million de tonnes, cela ne laisserait que 300.000 tonnes de produites sur le plan local. Ce qui représente exactement la production des petites exploitations familiales de la vallée du fleuve. Le Dr Babaly Sall, chercheuse à l'Université Gaston Berger, qui a dévoilé ces calculs, en a tiré la conclusion, lors de la rencontre, que si l'État sénégalais voulait atteindre son objectif de produire 1 million de tonnes de riz blanc d'ici à 2018, il devait appuyer les exploitations familiales en priorité, *«au lieu de suivre une politique qui tend à favoriser l'agro-industrie, alors que ses résultats sont bien en-deçà de toutes les attentes»*.

Des terres salées

Cette affirmation, fortement appuyée par plusieurs leaders paysans, a fait à son tour réagir certains entrepreneurs locaux ou étrangers qui se sont lancés dans la production de riz sur des grandes surfaces de terres concédées par les pouvoirs publics. Certains n'ont pas hésité à affirmer que les résultats ont été biaisés, et ne reflètent pas exactement leur apport dans la production nationale de riz.

C'est le cas de Serigne Mboup, qui s'est fait connaître des Sénégalais par le négoce et le commerce général entre le Sénégal et l'Asie

du Sud-Est. Depuis huit ans environ, suite à l'appel du président Wade en faveur de la Goana, qui voulait inciter tous ceux qui en avaient les moyens et la volonté, à acquérir des terres et les mettre en valeur, il s'était fait attribuer environ 15.000 hectares (on n'est pas certain de la dimension exacte de sa propriété), dans la région du fleuve, non loin de la localité de Ross Bethio où il cultive essentiellement du riz. Bizarrement, malgré des facilités dans l'obtention d'engrais de qualité, ainsi qu'un gros investissement pour aménager les terres et y apporter l'eau, ses rendements ne décollent pas, et huit ans après, la plantation n'a, semble-t-il, pas produit plus de 30.000 tonnes de riz dans l'ensemble. Ce à quoi le promoteur a répliqué que les gens n'ont pas tenu compte des efforts qu'il a réalisés.

«On nous avait donné des terres salées, de mauvaise qualité, impropres à la production de riz. Nous les avons nettoyées et décapées, avant de commencer à y faire pousser du riz. Et nous avons des productions qui sont chaque année toujours croissantes, dont on sait qu'elles continueront à augmenter.» Il n'est pas ébranlé quand on lui fait remarquer que les populations des champs alentour, parviennent, bon an mal an, à produire 6,5 tonnes à l'hectare dans des champs travaillés à la main.

Un autre de ses collègues, gérant de la société Senhuile-Senhétanol, a eu la même réaction et invoqué quasiment les mêmes motifs. Fabio Fabeni, qui se trouve à la tête de cette société dont le nom est, au Sénégal, synonyme d'accaparement de terres, semble poursuivi par les conséquences de son installation. Présentée à ses débuts comme devant produire de l'éthanol à partir du tournesol, Senhuile-Senhétanol a changé d'option de manière assez brutale. La compagnie, qui avait misé sur la production du tournesol, se serait vite rendu compte que les sols ne se prêtaient pas à cette culture. Après avoir un moment caressé l'idée de se lancer dans la culture de l'arachide, la société italo-sénégalaise s'est résolue à faire du riz paddy, encouragée par l'appel du président Macky Sall à toutes les sociétés pour atteindre l'autosuffisance dans cette céréale.

Ne lésinant pas sur l'eau, qu'elle a le droit de puiser à volonté, assurent les paysans, la société Senhuile-Senhétanol a pu emblaver, selon les dires de ses promoteurs, plus de la moitié de la surface qui lui a été octroyée. Elle a aussi à sa disposition, tous les moyens mécaniques pour des cultures à grande échelle.

« Pourquoi est-ce que l'État ne nous considère pas ? », témoigne un riziculteur.

Les rizicultrices contribuent à la souveraineté alimentaire.

Photo © A. Lacatena / SOS Faim.



Elle se fournit en eau en puisant directement dans le lac de Guiers, qui couvre également les besoins en eau potable d'une grande partie des agglomérations de Thiès et de Dakar. Malheureusement, les résultats de Senhuile-Senéthanol ne la distinguent pas, à ce jour, des performances de ses concurrents, ou même des petites exploitations familiales qui l'entourent. Saliou Sarr, l'ancien président du Ciriz, estime même que ces dernières font mieux. «*Les exploitations familiales ont des taux de production de 6,5 tonnes à l'hectare pour le paddy. Certaines vont même à 8 tonnes à l'hectare. Mais Senhuile ne dépasse pas les 3,5 tonnes à l'hectare en bonne saison*», indique-t-il.

Objectif : 400.000 tonnes de riz

Sans totalement nier ces chiffres, Fabio Fabe ni a indiqué que selon les normes internationales, produire 3,5t/ha ne peut être considéré comme un résultat médiocre. «*Quand nous avons commencé, tout était à faire sur ces terres, qui étaient plus habituées au pâturage qu'à l'agriculture. Si nous en sommes venus à ces chiffres, en si peu de temps, on ne peut que s'en féliciter*», considère le gérant de l'exploitation. Qui ajoutera même que, «*en Thaïlande ou en Chine, les paysans seraient contents de produire 3,5 tonnes de paddy à l'hectare*».

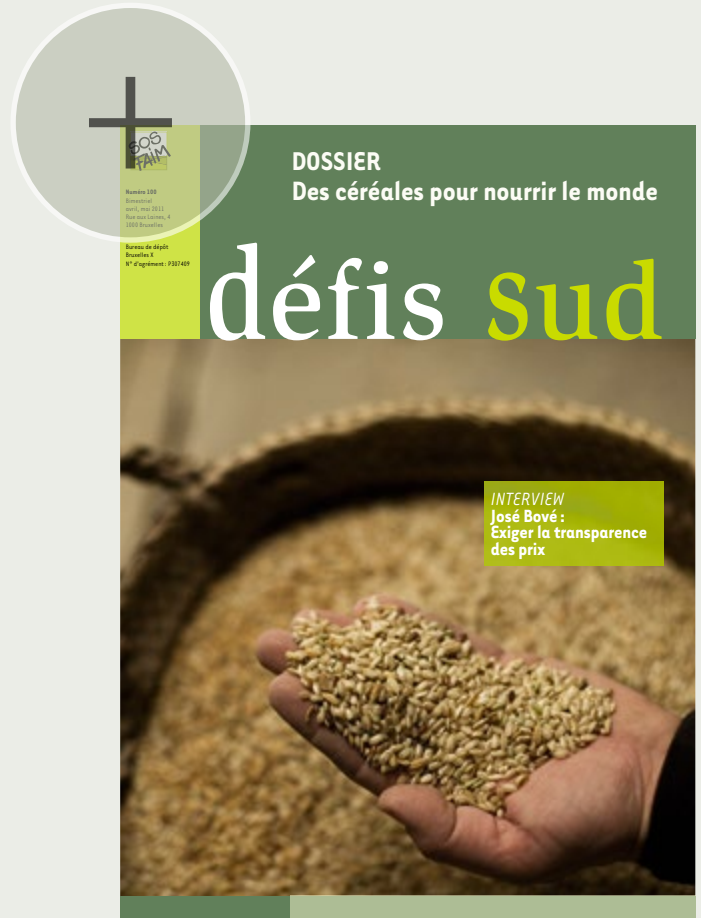
Après ses ennuis du côté de Fanaye, où les paysans du cru se sont soulevés pour empêcher son implantation sur leurs terres, Senhuile a dû recourir aux autorités politiques, qui l'ont aidé à se trouver une terre d'accueil un peu plus loin dans la même zone, vers le lac de Guiers. D'ailleurs, des experts considèrent que la multinationale a gagné au change, en ce sens que ses nouvelles terres sont bien meilleures que celles qui lui avaient été attribuées au départ. Il n'empêche que, pour relativiser son installation récente, elle est établie sur ses nouvelles terres depuis la fin de 2012, même s'il lui a fallu près d'un an pour devenir opérationnelle.

Ce qui est dit de Senhuile, peut être dit également de la Compagnie agricole de Saint-Louis, l'une des plus grosses propriétés agricoles de la vallée du Sénégal. Propriété d'une holding financière française dénommée Arthur Straight Investissement (ASI), la Compagnie agricole de Saint-Louis s'est implantée depuis 2014 dans la zone du barrage de Diama, près du Delta du fleuve Sénégal. Dès le départ, la société a annoncé qu'elle venait faire du riz.

Ambitionnant de produire sur 40.000 hectares, son directeur local, François Grandry, assure que la compagnie sera en mesure, d'ici deux ans, de produire plus de 400.000 tonnes de riz blanc. Si l'on sait que des données fiables font état d'une production de riz blanc bien en deça de ce chiffre pour la campagne écoulée, on a une idée du niveau du défi que les entrepreneurs se sont fixé. Surtout que toute cette grosse production n'est pas censée provenir que de leurs plantations.

La compagnie française a pu contourner l'écueil de la rareté des terres en passant un contrat de location avec certaines petites exploitations familiales dans la zone. Au lieu de chercher à leur acheter leurs terres, elle les loue. Elle leur paie un certain montant contre la mise à disposition de leurs terres. De plus, moyennant certaines conditions, les ruraux ont la priorité pour y travailler, au lieu que la compagnie agricole cherche à recruter de la main-d'œuvre extérieure. La compagnie leur fournit les engrais et les semences. De sorte que si elle ne possède en propre, pas plus de 15.000 ha, elle a mis en place un système qui lui permet d'afficher une production plus importante que celle qui sort effectivement de ses champs.

Ce débat sur les performances des différents modes de production, laisse néanmoins de marbre quelques acteurs importants de la filière riz. Ainsi, l'actuel président du Ciriz, M. Amadou Thiam, estime que la cohabitation entre exploitations familiales et groupes agro-industriels est une bonne chose pour la culture du riz au Sénégal et, de manière générale, pour l'agriculture sénégalaise. M. Thiam explique que «*les agro-industriels permettent aux petites exploitations de bénéficier parfois de leurs systèmes d'irrigation en eau, sans compter le partage d'expérience dont profitent les paysans, parfois même à titre onéreux, tout simplement pour des raisons de bon voisinage*». Il n'a toutefois pas été en mesure de donner d'exemple précis de telles collaborations... ♦



À relire le dossier de Défis Sud du mois d'avril 2011 consacré aux céréales avec des articles sur le riz en Afrique de l'Ouest. En ligne sur www.sosfaim.be

Une agriculture climato-intelligente ou contre nature ?

Un article de Miguel Mennig

Alors que l'agriculture est le deuxième émetteur de gaz à effet de serre (GES), les premiers touchés par le réchauffement, les pays en développement, pourront-ils affronter les énormes défis posés tout en diminuant cet impact sur le dérèglement climatique ? L'agriculture climato-intelligente serait-elle la voie à suivre ?

Lancé en 2010, le concept d'agriculture climato-intelligente se décline en trois volets : augmenter la productivité et les revenus agricoles (sécurité alimentaire), promouvoir la résilience face au réchauffement climatique et atténuer l'impact climatique en diminuant l'émission de GES.

La création de l'Alliance globale pour une agriculture climato-intelligente (Gacsa) en 2014 allait ensuite formaliser ce concept sur la scène internationale. Appuyée par la FAO et la Banque mondiale et entérinée par 24 pays, l'Alliance réunit aussi les géants de l'agrobusiness comme Syngenta, Monsanto ou Yara, tous ralliés sous la bannière de cette agriculture intelligente.

Mais que recouvre exactement ce concept phare ? Un pot-pourri mélangeant indistinctement semences à « *haut rendement* », génie génétique ou engrais synthétiques aussi bien que pratiques agroécologiques et organiques ou monocultures industrielles. Au-delà des intentions, prometteuses et consensuelles, éradiquer la faim ou venir en aide aux petits agriculteurs, le concept en question semble bien nébuleux, sans lignes directrices claires, assimilant tout et son contraire. Ce que n'ont pas manqué de relever un grand nombre d'acteurs de la société civile mondiale.

De plus, la composition de cette alliance n'est pas sans poser des questions. Alors que les intentions affichées insistent sur la problématique des petits producteurs, explicitement visés comme premiers bénéficiaires,

ceux-ci sont largement sous-représentés au sein de la Gacsa.

Par ailleurs, on perçoit mal comment les objectifs du complexe agrochimique transnational peuvent s'aligner de façon durable avec les intérêts des exploitants locaux. Si ce n'est à considérer, à l'instar de la Banque mondiale, comme une percée de l'agriculture intelligente le fait de « *fournir* » aux pays d'Afrique de l'Ouest plus de 160 nouvelles variétés de cultures résistant à la sécheresse et « *augmentant la productivité d'au moins 30 %* »¹. Le Niger pour sa part bénéficie de « *subventions exceptionnelles* » pour acquérir 2000 tonnes de ces semences améliorées. Dans le même élan de générosité, on « *apprendrait* » aux cultivateurs africains les techniques du compostage et de l'agroforesterie, comme si sur ce plan ils avaient tout à découvrir. On se souvient du triomphalisme initial de la Révolution verte avant le désenchantement devant le constat de la chute des rendements initiaux, des sols ravagés, de la biodiversité perdue, de l'endettement des paysans...

Innovations technologiques mais pas sociales

Bien sûr, les leçons de la Révolution verte auraient été tirées et nous en serions à une révolution verte 2.0.

Dans un rapport commandité par le CGIAR (consortium de recherche largement financé

¹ <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2015/12/02/times-are-hard-and-uncertain-senegal-adopts-climate-smart-agriculture-to-mitigate-effects-of-climate-change>

On peut s'interroger sur le bien-fondé des biotechnologies.



« Quand un OGM n'est pas un OGM »

Des biotechnologies toujours plus affinées voient le jour. Les manipulations sont étonnantes d'un point de vue scientifique mais tout aussi remarquables au niveau de la communication industrielle qui fait passer, souvent avec succès, ces nouvelles espèces comme résultant de « techniques de sélection » plutôt que de modifications génétiques. Pas question d'OGM donc et des régulations afférentes ! *Business Insider* sous-titrait d'ailleurs « quand un OGM n'est pas un OGM »...

Ainsi, une nouvelle technique (CRISPR) permet un découpage plus précis des séquences génomiques du vivant. On parle de « ciseaux numériques ». Cette technique accouche d'une nouvelle génération de végétaux. Et DowAgroScience ou Dupont produisent aujourd'hui de nouvelles variétés de blés, riz, tomates résistantes à la sécheresse, aux virus ou aux herbicides, entre autres. *Business Insider* relatait récemment que Monsanto avait acquis des droits de licence de la technique pour le développement de nouvelles semences. La technique s'avère éminemment prometteuse, en outre elle est bien plus simple à « bricoler » et d'un coût très réduit. Alors que certaines variétés sont déjà cultivées et mises en circulation, de nombreuses voix scientifiques invoquent le principe de précaution et exigent un testing de longue durée en milieu contrôlé pour en étudier toutes les menaces et les interactions possibles avec les écosystèmes.

par la Banque mondiale, par les fondations Gates et Rockefeller, mais aussi par l'État belge), on est surpris de trouver un long éloge de l'agroécologie. Ensuite, du même tenant, on lit que « *les cultures tolérantes aux herbicides (TH) et aux ravageurs renforcent la résilience climatique des systèmes agricoles et leur capacité à atténuer le changement climatique*² ». De plus, elles réduiraient la quantité d'intrants chimiques nécessaires. On encourage donc vivement les petits exploitants à adopter ces technologies pour renforcer leur sécurité alimentaire. Or, la réalité des faits dément cette vision technophile.

Aux États-Unis seulement, l'utilisation du glyphosate sur le maïs et le soja s'est multipliée par un facteur de 20 entre 1995 et 2013 et, à l'échelle mondiale, par un facteur de plus de 10. Depuis 1977, date du début de l'utilisation des herbicides de synthèse, nombre de populations végétales résistant aux herbicides sont apparues. Au total, de 1977 à 2015, 101 écotypes résistants ont été documentés dans 19 pays. L'amarante (pigweed) s'est fait connaître du grand public lors de l'apparition, en Géorgie (États-Unis), d'une espèce mutante résistant à l'herbicide Roundup. Et des agriculteurs se sont vus contraints

d'abandonner certaines terres, incapables de se débarrasser de souches trop résistantes.

Lorsqu'un chercheur du ministère de l'Agriculture américain, contrevenant aux intérêts prévalents, a établi que le Roundup affectait durablement la santé des sols en perturbant leur vie microbiologique et atteignait des rendements bien plus bas que ceux promis, le résultat de ses recherches ne fut pas publié dans la revue scientifique de l'agence mais dans le *Journal of European Agronomy*. Comme bien d'autres, il dénonce des dérégulations et des politiques agricoles contraires aux conclusions scientifiques indépendantes.

Lobbying direct et indirect

Mais les géants de l'agro-industrie revendent des parts de marché toujours plus importantes... et l'Afrique est en bonne position pour alimenter leur convoitise. Rien ne doit résister à la « nécessité » d'une agriculture intelligente dont ils se font les hérauts. Leurs sites déclinent le scénario qui valorise leurs savoirs et leur capacité à résoudre le problème de la faim en augmentant la productivité.

Plus troublant est le fait que décideurs et institutions politiques semblent trop souvent les suivre. Il est vrai que le pouvoir économique de ces entreprises transnationales est saisissant. Six grandes firmes contrôlent aujourd'hui 3/4 du marché de l'agrochimie et près de 2/3 du marché des semences commerciales. Si les fusions envisagées aujourd'hui (Bayer et Monsanto, Dupont et Dow Chemical, ChemChina et Syngenta) sont avalisées par les autorités régulatrices, elles ne seraient plus que trois. Une situation de quasi-monopole, sans rapport avec la libre concurrence définie par Adam Smith. Pas étonnant dès lors que cette puissance économique ne tente d'imposer ses intérêts dans l'agenda des institutions mondiales. Que ce soit à travers le lobbying direct, des fondations philanthropiques ou des rapports scientifiques largement subsidiés.

L'absence d'une vision multifactorielle focalise trop souvent les esprits sur un productivisme réducteur, ignorant les facteurs socio-politiques réellement responsables de la misère et de la faim.

On peut s'interroger sur le bien-fondé, autre que commercial, de ces biotechnologies douteuses et risquées alors qu'une pratique telle que l'agroforesterie a déjà fait toutes ses

Les petits producteurs sont bien trop peu représentés dans la Gacsa.

² http://publications.cta.int/media/publications/downloads/1754_PDF.pdf

preuves dans l'optimisation de la photosynthèse et l'augmentation de la teneur des sols en carbone. Il en va de même avec l'apport de fumier et de compost.

Ainsi, plutôt que de s'attaquer aux causes du changement climatique et de faire confiance aux savoirs et pratiques traditionnelles, certes encore améliorables, on persuadera les cultivateurs africains de planter des variétés résistantes, fixant plus efficacement le carbone ou l'azote, et tout cela, cela va sans dire, avec la panoplie nécessaire d'adjuvants phytosanitaires, plans de prêt et financement à la clé. Nous voilà loin d'une remise en question du système agro-industriel pourtant largement responsable du réchauffement climatique.

En août 2016, *Business Insider* faisait état d'une étude consacrée aux avancées technologiques et aux stratégies d'entreprises. Selon celle-ci, la robotisation de l'agriculture est la voie de l'avenir, diminuant les coûts et caprices de la main-d'œuvre humaine. Elle reconnaissait qu'elle poserait des problèmes d'emploi en Afrique, soumise à une urbanisation et à un chômage rural croissants. Mais là aussi, c'est de la technique que viendra la solution. Pour un marteau, tout problème est un clou, et dans une société technocratique, l'innovation technologique rend caduque l'innovation sociale. Mais l'homme et la nature sont les paramètres absents de l'équation.

Il faut noter pourtant que certains signataires de la Gacsa, tel le Cirad³, ne partagent pas cette vision arrogante. Ils tentent de concilier recherche scientifique et savoirs paysans ancestraux pour en améliorer les résultats sur le terrain. Il est question non seulement de productivité mais aussi de préservation de l'environnement, de bien-être social et de réduction de la vulnérabilité des populations. Dans cet esprit, il est évident que la science a toute sa place, ne s'oppose pas aux savoirs traditionnels mais les enrichit. L'agro-écologie en sort renforcée. Les rapports de force existant au sein de l'alliance pourront-ils faire place à cette conception ?

Homme contre nature, rupture et impasse de l'Occident

Il faut démystifier l'idée que l'histoire humaine serait un arrachement à la nature. Plusieurs penseurs et scientifiques rappellent

que vouloir opposer la nature et la culture relève d'un ethnocentrisme primaire, voire d'une invention de l'Occident. Cette coupure n'existe pas dans d'autres sociétés, où plantes, hommes et animaux sont inclus dans une même sphère globale. Le terme de culture désigne, à l'origine, ce travail avec la nature, en intelligence avec elle. Le réchauffement climatique en est la preuve formelle, *a contrario*. Il est issu des activités humaines et affecte celles-ci en retour.

La théorie économique doit reconnaître les limites définies par la capacité de charge des écosystèmes et travailler de concert avec ceux-ci. « *Celui qui croit que la croissance peut être infinie dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste* », disait sous forme de boutade K. Boulding (1910-1993), président de l'American Economic Association.

Les techno-sciences – génie génétique, intelligence artificielle et robotique – semblent alimenter aujourd'hui bien des utopies (ou dystopies) où l'homme se « *libérerait* » de la nature comme s'il y était étranger. Une nature obsolescente, en quelque sorte. Or, comme le constate Jared Diamond, lorsque l'homme a voulu l'ignorer en l'exploitant à outrance et en la détruisant, la nature a eu le dernier mot et de grandes civilisations ont ainsi totalement disparu.

Aujourd'hui, « *l'humanité est engagée dans une course entre deux attelages. Celui de la durabilité et celui de l'autodestruction* ». Plutôt que d'évoquer une nature primitive, obsolescente, que l'homme peut dompter à sa guise, il faudrait alors parler « *d'obsolescence de l'homme* », expression avec laquelle nous mettais en garde le philosophe Günther Anders⁴. À moins d'en revenir, ainsi que le préconisent de nombreuses voix issues de la société civile ou scientifique, à une alliance renouée entre nature et culture pour mettre fin à une nature déshumanisée ou survit un homme dénaturisé. ♦

Les géants
de l'agro-
industrie
revendiquent
des parts
de marché
toujours plus
importantes.

3 Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

4 Günther Anders, de son vrai nom Günther Stern (1902-1992), étudiant de Heidegger, mari de 1929 à 1937 de Hannah Arendt, a fui l'Allemagne nazie pour se réfugier aux USA. Il est l'auteur de *L'obsolescence de l'homme*, ouvrage où il dénonçait dès 1956 la toute-puissance des technosciences naissantes.

CAMPAGNE 2016 DE SOS FAIM
WWW.TOUSTROMPÉS.BE



Tous
TROMPÉS!